

+ M J.

Hommage de l'auteur

Paul Eudel

4 Juillet 1885

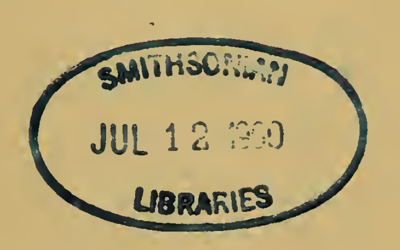
MAR 27

60 PLANCHES

D'ORFÈVRERIE

DE LA

COLLECTION DE PAUL EUDEL



CET OUVRAGE A ÉTÉ IMPRIMÉ

A QUATRE CENTS EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS

EXEMPLAIRE N°

NK
7C3
E86
1884

60 PLANCHES

D'ORFÈVRERIE

de la Collection

DE PAUL EUDEL

pour faire Suite aux

ÉLÉMENTS D'ORFÈVRERIE

Composés par PIERRE
GERMAIN

SMITHSONIAN
MAY 2
LIBRARIES



SE VENDENT

A Paris chez QUANTIN, 7. Rue St Benoit

M.DCCC LXXXIV.



PRÉFACE

QUELQUES MOTS D'INTRODUCTION.



Le but de cet ouvrage est d'abord de conserver le souvenir d'une collection formée pendant dix ans par de patientes et longues recherches, ensuite de mettre sous les yeux des curieux mes contemporains quelques bons spécimens de notre vieille argenterie française.

Il n'est plus le temps où on cachait ses modèles dans la crainte, en les montrant, de les vulgariser et d'amoindrir leur valeur; c'était le propre d'amateurs attardés que leur jouissance personnelle préoccupait seulement et qui appartenaient à une époque déjà loin de nous.

Aujourd'hui les expositions, en se multipliant de toutes parts, révèlent les œuvres exquises des artistes de génie qui nous ont précédés et augmentent ainsi la gloire de ces maîtres

1859

du passé de toute l'admiration du public nouveau appelé peu à peu à les connaître et à les apprécier.

Après ce court préambule, les planches de cette publication, choisies avec soin, dessinées par Adolphe Giraldon et gravées par Dujardin, indiquent suffisamment les idées générales qui tout d'abord ont inspiré cet ouvrage.

J'espère que ce recueil pourra être de quelque utilité non seulement aux collectionneurs, mes coreligionnaires artistiques, comme je viens de le dire, mais aussi aux argentiers mes contemporains. Ils seront à même d'étudier dans ce livre les formes remarquables et la pureté de style des pièces ciselées par des maîtres comme Lehendrick, François Joubert et François-Thomas Germain. Mon désir le plus sincère serait de voir ces morceaux d'art devenir pour les orfèvres de véritables types dont ils s'inspireraient désormais dans leurs nouvelles productions de manière à ramener le public, pour l'honneur de notre pays, vers le sentiment des belles et bonnes choses.

De leur côté, les collectionneurs trouveront peut-être, en parcourant les pages de ce livre, une source où puiser de précieux renseignements sur la méthode et le goût qui doivent les guider dans leurs recherches et le choix de leurs acquisitions. Venir en aide à ceux qui voudraient réunir quelques pièces de notre vieille argenterie, leur indiquer, grâce à mon expérience, la voie à suivre et leur éviter des déceptions toujours cruelles, c'est encore l'une de mes ambitions les plus chères.

N'était-il pas aussi indispensable de placer au début de ce recueil quelques considérations sur les caractères spéciaux de l'argenterie aux différentes époques de son histoire? N'était-il pas opportun de consacrer quelques pages à l'étude des poin-

çons, science aussi nécessaire que mal définie jusqu'à ce jour?

Tel est le plan que j'ai cru devoir adopter pour cette préface, sans avoir cependant la prétention de refaire les livres déjà parus sur la matière. Je ne saurais être, en effet, ni aussi savant que MM. Labarte et Laborde, ni aussi complet que MM. Paul Mantz, de Lasteyrie et Paul Lacroix. Aussi mon intention est-elle seulement et surtout, après quelques préliminaires indispensables, d'insister sur des choses que je crois nouvelles et de faire enfin connaître, d'une manière précise, grâce aux travaux de mon ami le baron Pichon, les marques et les contremarques placées, suivant les règlements du temps, sur les vieux ouvrages d'orfèvrerie.

LA VIEILLE ARGENTERIE; SA RARETÉ DE NOS JOURS.

Chacun sait combien il est difficile aujourd'hui de rencontrer de la vieille argenterie dans les ventes et chez les marchands. On pourrait croire que sa rareté est moindre que celle de beaucoup d'autres objets précieux, parce que sa solidité est plus grande : un vase d'argent, il est vrai, ne se brise pas comme une faïence, ne se déchire pas comme un livre, ne s'altère pas comme un tableau, ne se tache pas comme une estampe; mais c'est une grave erreur de croire qu'il peut impunément traverser les siècles. Si, par sa nature, l'argenterie paraît défier le temps, elle n'est point à l'abri de la destruction provoquée par le vol, le pillage, les revers de fortune, les chocs de l'adversité, les crises politiques et les tourmentes révolutionnaires. Subissant de près ou de loin le contre-coup des événements, la vaisselle d'or et d'argent dans les jours de malheur disparaît alors, comme une dernière

ressource au fond des creusets. Si la guerre, avec ses impitoyables exigences, transforme en canons les statues de bronze, elle fait aussi en même temps fondre l'argenterie pour payer la poudre, les boulets et les soldats. Depuis les Romaines, offrant au Sénat leurs bijoux pour accomplir le vœu de Camille, combien d'autres fois encore le sentiment du devoir a prévalu ainsi chez les femmes, sur leur passion bien naturelle pour la coquetterie! L'histoire abonde en exemples de cette sorte.

Même à l'hôtel Drouot, ce pandémonium des richesses artistiques les plus variées, passent bien rarement en vente des écuelles, des aiguières et des flambeaux portant des poinçons révélant une bonne époque. Dans ce lieu unique en Europe où défilent, ainsi que dans une féerie, des tapisseries splendides, des meubles merveilleux, des tableaux signés de noms illustres, une vente comme celle du baron Pichon, faite le 13 juin 1878, est un événement considérable et on en parle longtemps dans le monde de la curiosité. Les têtes couronnées elles-mêmes n'ont pu rien sauver de l'antique splendeur de leurs palais, et la reine Christine d'Espagne n'avait rien laissé en pièces d'argenterie ancienne parmi les quatre cents kilogrammes d'argenterie que sa succession avait fait offrir aux enchères en 1879. L'exposition des Alsaciens-Lorrains, la partie rétrospective de celle du Métal en 1879, l'exhibition du XVIIIe siècle à la salle Georges Petit en 1883 ne nous ont révélé que bien peu d'objets anciens dans les vitrines des collectionneurs.

Que sont devenues ces admirables productions de l'orfèvrerie de la Renaissance? Où sont les travaux merveilleux des saint Éloi, des François Briot et des Jean de Clichy? Nous reste-t-il quelque chose des 552 marcs[1] (135 kilogrammes environ) de

1. Le marc valait 244 grammes 75 de notre système de poids actuel.

vaisselle d'argent fournis par Pierre Daniel[1], orfèvre de Paris, à Henri VII, roi d'Angleterre? Pauvres chefs-d'œuvre, il y a longtemps sans doute qu'ils ont été convertis en lingots d'abord et transformés ensuite en espèces sonnantes et trébuchantes.

Quels sont les musées d'Europe, à part Vienne, qui pourraient montrer dans leurs armoires quelques épaves de la vaisselle d'or et d'argent ciselée, sous François Ier et Charles IX, par Benvenuto Cellini, Pierre Mangot, Claude de la Haye ou François Dujardin? Les guerres de religion, les dissensions intestines n'ont-elles pas causé leur ruine? Une cachette mystérieuse recèle-t-elle quelque part ces trésors artistiques?

Où sont-ils, les chandeliers, les coffrets, les bahuts, les chenets, les cassolettes, les girandoles, les flambeaux et les guéridons composant le cabinet et la toilette d'Anne d'Autriche? Il ne nous en reste qu'un inventaire dressé après sa mort, en 1666, par son trésorier, M. de Bartillat, assisté de J. Pittan et Claude Ballin, marchands orfèvres, qui estiment toutes ces richesses à 250,384 livres, somme qui vaudrait dix fois plus en argent de notre époque.

Connaissons-nous les œuvres de Pierre Lescot, d'Alexis Loir, de Nicolas Delaunay, de Courtois, de Pierre Germain qui figuraient aux somptueuses cérémonies des résidences royales? Où êtes-vous, nefs et vases ciselés, surtouts de vermeil et chandeliers à douze branches qui étinceliez au rayonnement des lumières dans les fêtes de Versailles en 1688?

Triste retour des choses d'ici-bas! Le grand roi qui logeait Alexis Loir aux Gobelins et donnait dix millions pour exécuter son argenterie en service la remplaçait quelque temps après

1. *Catalogue de l'orfèvrerie du baron J. Pichon,* Paris, 1878.

par la faïence, afin de pouvoir envoyer des subsides à son armée épuisée par la guerre du Palatinat.

Et plus tard encore, en 1700, la lutte pour la succession d'Espagne faisant de nouveau le vide dans les coffres de l'État, le Roi Soleil ne dut-il pas, devant des besoins pressants et pour éviter l'immobilisation du numéraire, rendre un édit qui trahissait la fin du grand règne.

« Nous voulons, disait-il, que nos déclarations des 6 mai 1672, 20 février 1687 et notre édit du mois de décembre 1629 soient exécutez. En conséquence, faisons défense à tous orfèvres et autres ouvriers travaillant tant en or qu'en argent, dans notre bonne ville de Paris et autres lieux de notre royaume, de fabriquer, exposer ou vendre, à compter du jour de la publication qui sera faite de notre présent édit, aucun ouvrage d'or excédant le poids d'une once, à la réserve des croix des archevêques et évêques, abbés et abbesses et religieuses, des chevaliers de nos ordres et de ceux de Saint-Jean de Jérusalem et de Saint-Lazare, et des chaînes d'or et d'argent pour les montres que nous leur permettons de faire et débiter à l'ordinaire.

« Leur défendons pareillement de fabriquer, vendre ou exposer en vente aucun balustre, bois de chaises (d'argent), cabinets, tables, bureaux, guéridons, miroirs, braziers, chenets, grilles, garnitures de feu et de cheminée, chandeliers à branches, torchères, girandoles, bras, plaques, cassolettes, corbeilles, paniers, caisses d'orangers, pots à fleurs, urnes, vases, quarrez de toilettes, pelottes, buires, seaux, cuvettes, caraffons, marmites, tourtières, casserolles, flacons ou bouteilles, surtouts pour mettre dans le milieu des tables, pots à œillets, corbeilles et plats par étages, inventez pour servir le fruit, de quelque poids que ce puisse être; et tous autres ouvrages de pareille qualité d'argent ou auxquels il y aura de l'argent appliqué, sans préjudice

néanmoins des calices, ciboires, vases sacrez, soleils, croix, chandeliers et ornements d'église que l'on pourra continuer de faire à l'ordinaire en vertu des permissions que nous en donnerons.

« Défendons pareillement aux orfèvres et ouvriers de fabriques exposer et vendre aucun bassin d'argent excédant le poids de douze marcs; des plats excédant le poids de huit marcs; des assiettes excédant trente marcs la douzaine; des soucoupes excédant le poids de cinq marcs chacune; des aiguières au-dessus de sept marcs; des sucriers au-dessus de trois marcs; des sallières, des poivriers et autres menues vaisselles pour l'usage des tables excédant le poids de deux marcs.

« Le tout à peine de confiscation des ouvrages énoncez ci-dessus, et de trois mille livres d'amende, applicables moitié au dénonciateur, l'autre à l'Hôpital Général de Paris, etc., payables solidairement par les orfèvres et ceux qui achèteront la vaisselle; et en outre à l'égard des maîtres orfèvres, d'être déclarez déchus de la maîtrise sans y pouvoir être rétablis sous quelque prétexte et occasion que ce puisse être. Et à l'égard des compagnons et apprentis qui auront travaillé à la fabrication desdites pièces, de ne pouvoir parvenir à ladite maîtrise. »

Comme elle est rare cette orfèvrerie exécutée sous la Régence, au moment où le goût des belles choses revient avec la paix! Spécimens exquis d'un style merveilleux, modèles précieux joignant la majesté et la correction du grand règne à la grâce la plus délicate, aux champlevés les plus doux et les plus chatoyants, pièces charmantes, d'une beauté de travail qui n'a jamais été surpassée, on peut aisément compter maintenant vos bienheureux possesseurs!

Quel a été le sort des miroirs d'argent sortis des mains de Charles Roettier, et que Louis XV offrit tour à tour à la reine ou

aux favorites ; des 600,000 livres d'argenterie de style rocaille ; des 300,000 livres de boîtes d'or que possédait Mme de Pompadour et dont elle donne dans une de ses lettres le relevé détaillé[1] ; des soupières ventrues, enguirlandées de feuillages, que la Dubarry reçut des largesses de son royal amant, et qu'il aimait tant à retrouver sur la table, à côté des Sèvres et des Saxe, au milieu des petits soupers de Marly ? Demandez plutôt, comme François Villon,

...Où sont les neiges d'antan ?

Qui pourrait nous dire où rencontrer aujourd'hui les services entiers ciselés par les Chéret, les Auguste, les François Joubert, pour le plaisir des beaux yeux de Marie-Antoinette ? Où retrouver ces terrines, ces flambeaux, ces huiliers à terrasse, ces urnes funéraires enguirlandées de fleurs, comme un triste présage, et qui ornaient les charmants réduits de Trianon ? Chez quel amateur de France ou de l'étranger pouvons-nous admirer cette vaisselle plate, lourde et massive, mais solide et grandiose, qu'exhibaient avec ostentation les puissants financiers et les fermiers généraux de l'époque ?

Et la Révolution et la Terreur de 93, et la peur de 1848 n'ont-elles pas achevé cette œuvre néfaste dans leur aveugle destruction ? Et la mode et le goût du moment n'ont-ils pas à maintes périodes transformé les rares pièces d'orfèvrerie échappées à tant de ruines et à tant de catastrophes ?

Une gravure du temps a consacré le souvenir d'une scène mémorable qui eut l'assemblée des États généraux pour théâtre.

Des femmes, des filles d'artistes se rendent à Versailles, le

1. *Revue de l'Instruction publique.*

7 septembre 1789, pour apporter leurs bijoux, bagues, bracelets, médaillons comme une offrande à la patrie. « Nous rougirions de les porter, s'écrient-elles, quand le patriotisme en commande le sacrifice. Quelle est la femme qui ne préférera l'inexprimable satisfaction d'en faire un si noble usage au stérile plaisir de contenter sa vanité. »

Du nombre des donatrices étaient Mmes Fragonard, Duvivier, David, Vernet, Mouette, de Lagrenée la jeune, Suvée, Beruer, Belle, L. Vestier, Peron, Desmarteaux, Beauvallet, Corne de Cerf, négociante, et Mlles Vassé de Bonrecueil, Vestier, Gérard, Pithoud, de Viefville, Hautemps.

L'exemple de ce désintéressement gagna bientôt l'aristocratie et la haute société. Elle n'hésita pas, elle aussi, à sacrifier ses richesses aux besoins du pays. La reine elle-même subit l'entraînement général, et Marie-Antoinette envoya à la Monnaie 5,052 marcs de vaisselle d'argent; Mme de Maurepas, 243 marcs; Mme Herault, 184; Madame, belle-sœur du roi, 1,315; Mme la duchesse de Charost, 507; Mme de Montesson, 544; LL. AA. RR. Mesdames, tantes du roi, 855; Mme la duchesse d'Anville, 600. Beaucoup d'autres grandes dames encore se joignirent à celles qui précèdent.

Ainsi disparurent à jamais ces splendides services de table qui, rivalisant de grâce avec les peintures de Fragonard, les tapisseries des Gobelins, les meubles de Riesner, décoraient les salles à manger royales et dont la plupart, sortis des mains les plus habiles, étaient des merveilles de goût et de style.

DES POINÇONS.

N'avais-je pas raison de dire que l'argenterie ancienne est tout ce qu'il y a de plus rare? On ne saurait croire combien il est difficile de trouver quelques bonnes pièces bien vraies, exemptes de retouches et des maquillages de la contrefaçon. Cependant il en existe encore. L'étranger et surtout la Russie ne nous ont pas rendu tout ce que nos artistes leur avaient fourni au XVIIe et au XVIIIe siècle, au moment où Paris approvisionna toute l'Europe.

De temps à autre, apparaissent seulement, comme des enfants prodigues qui reviennent au logis, quelques morceaux de choix; mais il faut savoir les examiner avec soin dans tous leurs détails et se tenir en garde contre les surprises de tout genre.

L'examen des poinçons seul peut donner une garantie certaine d'authenticité aux pièces retrouvées. C'est une étude indispensable à ceux qui aiment la vieille argenterie. Aussi quelques renseignements me semblent-ils absolument nécessaires.

Les différents poinçons relevés par mes soins sur les planches que je livre à la publicité permettront aux amateurs de s'exercer et d'apprendre à reconnaître la date d'une pièce d'après les marques et contre-marques dont elle a été frappée.

Il y a quatre sortes de poinçons :

Le poinçon de maitre;
Le poinçon de charge du fermier;
Le poinçon de la maison commune;
Le poinçon de décharge du fermier.

Nous allons procéder à leur examen en passant en revue rapidement l'orfèvre d'abord, la corporation à laquelle il appartenait ensuite, et enfin les fermiers adjudicataires du droit de marque.

POINÇON DE MAITRE.

Il est question pour la première fois du poinçon de maître dans une ordonnance de Charles V, en date du mois de mars 1378 et ainsi conçue :

« De leurs poinçons iceux orfèvres (de Paris) signeront toutes vaisselles et grosses œuvres, et aussi tous les joyaux et ceintures qui bonnement se pourront signer selon leur bonnes consciences et profit de la chose publique. »

Plus tard, chaque maître orfèvre de Paris devait recevoir de la cour des Monnaies un poinçon à la fleur de lis couronnée, composé en outre des lettres initiales de son nom, d'une devise ou *différent* et de deux petits points, représentant les deux grains de remède autorisés. Ces deux points datent de 1493. Les orfèvres de Paris demandèrent à cette époque au roi une marque spéciale qui les distinguât de ceux de province travaillant à un titre tout autre que le leur.

Le différent était un signe particulier à chaque maître : Étienne Jannety avait un marc ; Thomas Germain, une toison ; Robert Mognart, une étoile ; R.-J. Auguste, une palme ; François Joubert, un cœur ; Henri Alain, un globe ; Louis Regnard, un renard ; J.-C. Van Converberghen, un lis ; Jacques de Boys, une coquille ; Antoine de Saint-Nicolas, une rose ; Lehendrick, une colonne.

De l'empreinte de son poinçon, qui ne pouvait dépasser, y

compris le champ, plus de deux lignes de hauteur sur une ligne un quart de largeur, l'orfèvre signait tous ses ouvrages. Les poinçons devaient être, avant tout usage, insculpés tant sur la table de cuivre de la cour des Monnaies, que sur celle du Bureau de l'orfèvrerie de Paris. Les noms des maîtres étaient gravés à côté de leurs marques respectives.

POINÇON DE CHARGE DES FERMIERS.

Une fois ébauchée et marquée du poinçon du maître, la pièce était présentée au commis du fermier des droits du roi. Le maître orfèvre s'engageait à représenter la pièce une fois finie et à acquitter les droits exigés par les édits et dont le montant, proportionné au poids de la pièce, devait être versé dans les caisses du Trésor. On marquait enfin la pièce d'un signe particulier. C'est le *poinçon de charge* qui grevait le fabricant de certains droits qu'il devra payer.

L'impôt sur l'argenterie fut établi en 1672 par Louis XIV. Le poinçon de charge dont on se servait représentait une lettre de l'alphabet, différente suivant les villes. Pour Paris, c'est celui de l'hôtel des Monnaies qui fut adopté : un A couronné dont la configuration et le dessin changent à chaque mutation du fermier. Tantôt l'A traverse la couronne, tantôt cette dernière se trouve au-dessus ou au-dessous, à droite ou à gauche de la lettre. Jusqu'en 1732, la couronne est tantôt fleurdelisée, tantôt ouverte ou fermée, quelquefois simplement surmontée de quelques fleurons ou accompagnée d'ornements de toutes sortes. Mais à partir d'Hubert Louvet, en 1732, c'est toujours une couronne royale fermée que surplombe l'A du fermier.

Le poinçon de Paris dont nous venons de parler a acquis une très grande renommée qui s'est continuée jusqu'à nous, et de nos jours les collectionneurs recherchent presque exclusivement les pièces frappées de l'A aux formes aussi nombreuses que variées. Cette préférence ne s'explique-t-elle pas? Les orfèvres de talent ont tous vécu dans la capitale; leurs productions sont empreintes d'un style dont la beauté, l'élégante harmonie charment les yeux. Toutes leurs œuvres, d'une conception délicate, sont marquées au coin de ce goût si sûr et si fin, qui est un des privilèges de Paris.

Les pièces dues, au contraire, aux orfèvres des autres villes ont un je ne sais quoi dans la forme, dans l'allure générale, dans l'ensemble qui choque, blesse, trahit l'origine provinciale par une gaucherie, une lourdeur, une hésitation dans le dessin, qui ne déparent jamais l'orfèvrerie parisienne.

Outre le poinçon de charge, représentant un A, les fermiers avaient encore une autre marque qu'ils gravaient sur les menus objets et qui tour à tour évoquait l'image d'une tête de singe, d'un oiseau, d'un soleil, d'une feuille, etc., suivant l'exercice de tel ou tel fermier.

POINÇON DE LA MAISON COMMUNE.

La pièce une fois revêtue du second poinçon passait au bureau des orfèvres. Là, les gardes de l'orfèvrerie vérifiaient si la pièce était bien aux titres voulus et exigés par la loi et la frappaient d'un troisième signe ou *poinçon de la maison commune*. Chaque ville avait sa marque commune dont l'origine remonte

au XIIIe siècle, comme en fait foi une ordonnance de Philippe le Hardi, publiée en 1275.

« Volumus quod in omnibus villis ubi argentarii operabuntur de argento quod operentur de argento affinato. Et quod quodibet villis habeat signum suum proprium (pro signandis operibus quæ operabuntur) et quod nullus faciat signum alterius. Et quicumque contra hoc fecerit amittet argentum. »

« Nous voulons que les orfèvres dans toutes les villes où ils travaillent l'argent fabriquent leurs pièces avec un argent préalablement titré. Nous exigeons en outre que chaque ville ait son poinçon particulier (pour signer les ouvrages qu'elle aura fabriqués) et que nul ne se serve du poinçon d'un autre. Quiconque aura contrevenu à cette ordonnance perdra l'argent qu'il aura travaillé. »

Pendant tout le moyen âge et jusqu'à la révolution, tous les artisans et marchands s'organisaient en corps de métier. Ils constituaient une sorte d'association légale jouissant de certains droits et privilèges, soumise à des statuts et règlements spéciaux.

Les orfèvres de Paris avec leurs apprentis et compagnons, maîtres et grands maîtres, formaient l'un des six corps de marchands de la capitale. En vertu des privilèges dont jouissait chacun des six corps, les députés des orfèvres joints à ceux des drapiers, épiciers, bonnetiers, etc., avaient le droit de porter le dais ou ciel sur la tête des rois, princes ou grands personnages faisant leur entrée dans Paris.

Chaque année était dressée une liste officielle des maîtres orfèvres de Paris. On en déposait deux exemplaires aux greffes de la cour des Monnaies et de la Chambre de police, et un à la Maison commune où on élisait, tous les ans au mois de juillet, trois maîtres gardes de l'orfèvrerie joaillerie, dont la durée des

fonctions était de deux ans. Sur les trois élus, il devait y en avoir deux nouveaux et un sortant de charge : ces trois gardes se joignaient aux trois de l'année précédente pour constituer les six maîtres gardes de l'orfèvrerie.

Dès leur entrée en charge, les gardes faisaient fabriquer les matrices du *poinçon de contre-marque* qui représentait toujours une lettre majuscule de l'alphabet romain surmontée d'une couronne ouverte. La lettre changeait tous les ans à chaque mutation de maître de l'orfèvrerie, pour que ce dernier répondît des ouvrages contre-marqués de son temps.

Ce poinçon insculpé au bureau de la Maison commune était renfermé avec sa matrice dans une cassette dont les gardes avaient la clef. Elle était elle-même placée dans un coffre que le fermier général des droits pouvait seul ouvrir.

Pour Paris, la lettre A commence en 1506. Tous les vingt-trois ans on reprend l'alphabet, mais il n'y a ni U, ni J, ni W. En 1783 toutefois, on marqua par exception d'un U. Ce fut le seul.

Il faut noter aussi que l'A dura deux ans, 1740 et 1741 : X deux ans aussi, 1690 et 1691. En dressant cette table chronologique, A doit coïncider avec les années 1717 et 1764, comme on peut le voir facilement par le tableau ci-après.

A	1669-1670	1694-1695	1717-1718	1740-1741 1742	1764-1765
B	1670-1671	1695-1696	1718-1719	1742-1743	1765-1766
C	1671-1672	1696-1697	1719-1720	1743-1744	1766-1767
D	1672-1673	1697-1698	1720-1721	1744-1745	1767-1768
E	1673-1674	1698-1699	1721-1722	1745-1746	1768-1769
F	1674-1675	1699-1700	1722-1723	1746-1747	1769-1770
G	1675-1676	1700-1701	1723-1724	1747-1748	1770-1771
H	1676-1677	1701-1702	1724-1725	1748-1749	1771-1772
I	1677-1678	1702-1703	1725-1726	1749-1750	1772-1773
K	1678-1679 1680	1703-1704	1726-1727	1750-1751	1773-1774
L	1680-1681	1704-1705	1727-1728	1751-1752	1774-1775
M	1681-1682	1705-1706	1728-1729	1752-1753	1775-1776
N	1682-1683	1706-1707	1729-1730	1753-1754	1776-1777
O	1683-1684	1707-1708	1730-1731	1754-1755	1777-1778
P	1684-1685	1708-1709	1731-1732	1755-1756	1778-1779
Q	1685-1686	1709-1710	1732-1733	1756-1757	1779-1780
R	1686-1687	1710-1711	1733-1734	1757-1758	1780-1781
S	1687-1688	1711-1712	1734-1735	1758-1759	1781-1782
T	1688-1689	1712-1713	1735-1736	1759-1760	1782-1783
V	1689-1690	1713-1714	1736-1737	1760-1761	1783-1784
X	1690-1691 1692	1714-1715	1737-1738	1761-1762	
Y	1692-1693	1715-1716	1738-1739	1762-1763	
Z	1693-1694	1716-1717	1739-1740	1763-1764	

La dernière lettre fut insculpée le 12 *juillet* 1783. A partir de 1784, il n'y a plus de séries de lettres prises dans l'ordre alphabétique jusqu'en 1789. On marque d'un P dont la forme varie tous les ans et qui porte gravé en creux les deux derniers chiffres du millésime.

En 1790, 1791, 1792, même 1793 et 1794, on se servit encore quelquefois du P. Tout porte à croire qu'on l'employa jusqu'à brumaire an VI (novembre 1797).

POINÇON DE DÉCHARGE.

En 1681, les fermiers obtinrent la permission d'exiger que l'argenterie fût marquée après le travail terminé aussi bien qu'avant, afin d'augmenter la sécurité de la taxe.

Donc, quand la pièce était définitivement achevée, l'orfèvre la rapportait ainsi toute finie au bureau du fermier des droits du roi, payait les droits, acquittait la soumission qu'on lui rendait acquittée, et on apposait pour certificat du payement desdits droits un quatrième et dernier poinçon que l'on appelle à cause de cela poinçon de décharge; l'ouvrage en cet état pouvait être exposé en vente librement et sans crainte.

En résumé, le poinçon de charge mettait l'objet sous le coup de l'impôt, le poinçon de décharge déclarait l'impôt payé.

Cette dernière marque représentait un signe arbitrairement choisi par chaque fermier et dont ce dernier se servait en toute circonstance relative à ses fonctions d'adjudicataire du droit de marque de l'orfèvrerie joaillerie.

Tantôt c'était une couronne, un trèfle, une tête d'oiseau, un soleil; tantôt une tête de griffon, une feuille de néflier, un caducée, une tête de profil casquée.

On doit remarquer que depuis 1768, il y a un poinçon spécial de décharge pour les objets qui étaient marqués gratis. C'était une couronne royale qu'on devait appliquer à la place du poinçon de décharge sur tous les articles faits pour les personnages, princes ou dignitaires qui étaient exempts de l'impôt.

Disons encore que d'après les lois et statuts régissant la corporation des orfèvres, quiconque avait tenté de calquer ou de contrefaire une de ces différentes marques était condamné à faire amende honorable et à être pendu haut et court.

Nous donnons ici la liste des principaux fermiers, en y ajoutant le temps où chacun d'eux est resté en fonctions. Ce relevé n'a pu être établi d'une manière exacte que par le baron Pichon, après de longues recherches dans nos archives nationales.

NOMS DU FERMIER.	SES FONCTIONS.	DURÉE DE SES FONCTIONS.
Vincent Fortier..	Adjudicataire du droit de marque.....	Octobre 1672 à octobre 1674
J. B^te Lucot............	»	1674-1677
Martin du Fresnoy......	»	1677-1680
Paul Brion du Saussoy...	Sous-fermier.........................	1680-1684
Étienne Ridereau.......	Fermier..............................	1684-1687
Jacques Léger..........	Fermier..............................	1687-1691
Pierre Pointeau.........	Fermier général.....................	1691-1696
Adrien Vannié..........	id.	1696-1698
Perrine................	id.	1698-1703
Étienne Baligny.........	id.	1703-1717
Jacques de la Haye......	»	1706-1712
Florent Sollier..........	Sous-fermier.........................	1713-1717
Edme de Bonne.........	Fermier de la compagnie des Indes....	1715
Paul de Manis..........	id.	1716
Ivan et Pilavoine........	Fermiers..........................	1717
Étienne de Bouges......	Fermier des droits de la marque......	1717-1722
Charles Cordier.........	Chargé de la régie des fermes générales unies..........................	1722-1727
Jacques Cottin..........	Sous-fermier.........................	1727-1732
Hubert Louvet..........	id.	1732-1738
Robin..................	id.	1738-1744
Antoine L'Échaudel	Fermier..............................	1744-1750
Julien Berthe...........	Sous-fermier.........................	1750-1756
Éloi Brichard...........	id.	1756-1762
Jean-Jacques Prévost....	Adjudicataire général................	1762-1768
Julien Alaterre..........	id.	1768-1774
Jean-Baptiste Fouache...	Régisseur pour le compte du roi......	1774-1780
Henri Clavel............	Régisseur général..................	1780-1789
Calandrin..............	»	1789

Nous croyons bon de placer plus bas un autre tableau résumant en quelques lignes un édit de 1672, provoqué par Colbert,

et signé par Louis XIV, déterminant la place rigoureuse des divers poinçons.

PLACE DES POINÇONS

de marque, de contre-marque et des poinçons de maître.

DÉSIGNATION DE LA PIÈCE.	PLACE DES POINÇONS DE MARQUE ET DE CONTRE-MARQUE	PLACE DU POINÇON DU MAÎTRE.
Aiguières.	Corps, couvercle et collet du pied.	Les deux coquilles de l'anse, le bec, le sciage, le carré du pied.
Écuelles.	Corps et couvercle.	Oreillons.
Tasses.	Corps et couvercle.	Carré du pied, coquilles.
Bras.	Corps principal, plaque et bassinet.	Bobèche et crochet.
Salières.	Collet et salerons, — si elles portent flambeaux, — platines, bassinet, branche.	Bobèches.
Petites salières au-dessous de quatre onces.	Saleron seulement.	Collet.
Coquemars.	Corps et couvercle.	Anse et carré du pied.
Flambeaux.	Collet du pied, tuyaux.	Sciage ou doucine, carré du pied.
Réchauds :		
(façon de fer).	Corps et fonds.	Branches, grilles, manches.
(à culots).	Corps et culots.	Branches, grilles, manches.
Cassolettes.	Culot, collet, dôme et chaudron.	Manche.
Chandeliers d'étude.	Collet du pied.	Bobèche, sciage, carré du pied.
Plaques.	Corps principal, coquilles, bassinets, consoles et bandes.	Bobèche.
Soucoupes.	Corps et collet du pied.	Sciage et carré du pied.
Flacons.	Corps et fond.	Carré du pied.
Sucriers.	Corps, fond, couvercle.	Carré.
Boîtes à poudre ouvragées.	Fond, bâte, couvercle.	Carré.

DÉSIGNATION DE LA PIÈCE.	PLACE DES POINÇONS DE MARQUE ET DE CONTRE-MARQUE	PLACE DU POINÇON DU MAITRE.
Pots à fleurs.	Corps.	Gorge ou collet, carré du pied.
Marmites.	Corps, couvercle, anses, griffes fortes ou pied, du poids de deux onces et au-dessus.	Griffes ou pieds, qui pèseront moins de deux onces.
Passoires.	Corps.	Manche.
Tourtières.	Corps.	Anses.
Chocolatières.	Corps, couvercle.	Manche.
Moutardiers.	Corps.	Pied, anse, couvercle.
Coquetiers.	Corps.	Pied.
Bougeoirs.	Corps.	Bobèche, manche.
Écritoires et poudriers.	Corps, base et fond.	Couvercle, cornets.
Chandeliers à branches et girandoles.	Corps principal, branches fortes de deux onces et au-dessus, bassinets, festons, pendants, fleurons, collets, termes, consoles, pommes et vases au-dessus de deux onces.	Branches au-dessous de deux onces, bobèche et carré du pied, festons, pendants, fleurons, pommes et vases au-dessous de deux onces.
Miroirs.	Coins, bandes, faces, bâtes, suppôts, termes, consoles, figures et draperies.	Festons, pendants, fleurons.
Carrés de toilette.	Corps, bâte-fond et couvercle.	Carré du pied.
Pelotes.	Bâte-fond.	Couvercle et carré du pied.
Porte-mouchettes et assiettes à mouchettes.	Fond.	Bâtes-manches.
Manches de couteaux.		Manche.
Lampes.	Corps, culots et chapiteaux.	Panaches, collet, cercles, pentures et petites couronnes.
Gardes d'épée et de sabre.	Branche et plaque.	Crochets, bouts de fourreaux.

Cette étude sur la façon dont on marquait autrefois toutes les pièces d'orfèvrerie prouve combien de précautions étaient prises jadis pour éviter les fraudes et le vol. Aussi, en observant attentivement aujourd'hui les empreintes dont une pièce est frappée, on peut déterminer d'une manière rigoureuse et cer-

taine sa provenance, sa date de fabrication, et par cela même son authenticité.

La science des poinçons est à l'orfèvrerie ce que la connaissance des Nien-hao est à la porcelaine de Chine, ce que l'étude des monogrammes est aux produits de Sèvres. Sans les unes comme sans les autres, point de salut pour les collectionneurs.

PAUL EUDEL.



DÉSIGNATION DES PLANCHES

PLANCHE N° I.

AIGUIERE ornée à sa base et au col de très fins ornements genre Bérain. Couvercle bordé de godrons. Tête sous le biberon avec plumes, collerette et glands. Anse très élégante commençant par une tête de femme et agrémentée d'ornements champlevés. Pied godronné. Réduction : 40/90.

Faite sous le fermier Cordier, en 1725, par l'orfèvre Robert Mognart, dont le différent était une étoile. Poinçon de décharge : un soleil.

PLANCHE N° II.

BASSIN de l'aiguière précédente, décoré de gravures du même genre. Réduction : 36/90.

Fait également sous Cordier par Robert Mognart, en 1725. Différent : une étoile. Poinçon de décharge : un soleil.

PLANCHE N° III.

AIGUIÈRE plate à côtes, décorée de charmants ornements de plantes et d'algues. Gravé sur la panse, un riche cartouche contenant des armoiries timbrées d'une couronne de marquis. Sur l'anse, une tête de femme. Petits godrons au pied et au couvercle. Réduction : 40/90.

Fait sous Jacques Cottin, en 1727. Poinçon de décharge : une merlette.

PLANCHE N° IV.

PLATEAU ou bassin de l'aiguière précédente, décoré de motifs d'ornements et d'attributs maritimes reliés par des guirlandes d'algues. Cartouches d'ornements avec dauphins. Le tout gravé sur fond amati. Au centre, un cartouche très orné et timbré d'une couronne de marquis entourant un écusson portant un lion passant barré d'un lambel à cinq pentes. Réduction : 40/90.

Fait sous Jacques Cottin, en 1727. Poinçon de décharge : un oiseau.

PLANCHE N° V.

Une AIGUIÈRE en vermeil d'une très grande pureté de style, aux armes de la maison de Bragance. Grandes palmes ornées, gravées sur la panse. Couvercle couronné par des feuilles en relief se réunissant sur un bouton avec graines. Réduction : 40/90.

Faite sous Clavel par R.-S. Auguste, en 1784. Différent : une palme. Poinçon de décharge des ouvrages allant à l'étranger : une aiguière.

PLANCHE N° VI.

BASSIN de l'aiguière précédente, très profond, décoré de filets et de rosaces gravées. Au centre, les armes de la maison de Bragance. Réduction : 40/90.

Fait sous Clavel, par R.-S. Auguste, en 1784. Différent : une palme. Poinçon de décharge des ouvrages allant à l'étranger : une aiguière.

PLANCHE N° VII.

BOÎTE A BROSSES oblongue à six pans. La boîte et le couvercle décorés de guirlandes de feuilles de laurier gravées. Autour du couvercle et du pied de la boîte court un faisceau attaché par de petites feuilles d'ornement. Réduction : 60/90.

Faite sous Prevost, en 1762, par François Joubert. Différent : un cœur. Poinçon de charge des menus objets : deux branches croisées. Poinçon de décharge : une tête de braque.

PLANCHE N° VIII.

BOÎTE A ÉPICES à quatre compartiments, pans coupés, décorée d'orne-

ments gravés, quatre mascarons d'un beau caractère sur la panse. Réduction : 48/90.

Faite sous Julien Berthe, en 1771. Différent : un oiseau.

Deux Boîtes a poudre d'une très bonne forme. Couvercle orné d'un rang de perles et de faisceaux. Sur le milieu du corps sont attachées des guirlandes de feuilles de laurier. En bas, ornements champlevés dans des compartiments creux. Réduction : 48/90.

Faites, l'une sous Fouache et l'autre sous Clavel, en 1779 et 1781, par François Joubert. Different : un cœur. Poinçon de décharge de Clavel : tête casquée.

Planche N° IX.

Bougeoir : bords à oves et à agrafes. Culots feuilles d'acanthe. Anse formée d'un cartouche orné reposant horizontalement sur l'anneau. Réduction : 60/90.

Fait sous Éloi Brichard, en 1758, par Henri Alain. Différent : un globe. Poinçon de décharge : une coquille et poinçon de recense, une tête d'oiseau.

Planche N° X.

Cafetière à côtes torses, bec ouvert, panse très large, joli cul-de-lampe sous le goulot, Réduction : 40/90.

Faite sous Éloi Brichard, en 1761, par Jacques-François Varin. Différent : une étoile. Poinçon de décharge : une coquille.

Planche N° XI.

Deux candélabres à trois lumières ou girandoles de la plus élégante forme et d'une excellente ciselure. Cartouches à quadrille sur le haut du panache. Base à fleurons, enroulements et oves. Panaches contournés à godrons et feuillages. Les lumières en forme de branchage séparées à leur attache par une flamme. Réduction : 40/90.

Faits sous Louis Robin, en 1743, par Louis Regnard. Différent : un renard.

Planche N° XII.

Chocolatière à côtes torses avec un écusson très orné sous le goulot. Réduction : 40/90.

Faite sous Fouache, en 1775, par J.-T. Vanconverberghen. Différent : un lis. Poinçon de décharge : une tête de singe.

PLANCHE N° XIII.

CHOCOLATIÈRE en or, haute, de forme simple, dont le couvercle, le col et la bouterolle du manche sont décorés d'ornements courants et symétriques, gravés. Manche droit en jaspe sanguin. Armoiries sur la panse avec devise. Lampe à esprit-de-vin à quatre trous avec manche en jaspe sanguin et trépied. Le tout orné de la même façon que la chocolatière. Réduction : 48/90.

Faite sous Étienne Baligny, de 1703 à 1713. Poinçon de décharge : une mouche.

PLANCHE N° XIV.

LAMPE et COUVERCLE de la chocolatière. Tous deux décorés de fines gravures symétriques champlevées. Fond amati. Réduction : 60/90.

Faits sous Étienne Baligny. Poinçon de décharge : une mouche.

PLANCHE N° XV.

COUTEAU de table, manche à filets terminés par une petite feuille d'acanthe. Réduction : 60/90.

Sur la lame, le P de 84, les L entrelacées de Clavel et un E couronné.

COUTEAU argent, lame acier, manche à filet et à baguettes liées terminées par une palme. Réduction : 60/90.

Sur la lame un X couronné.

COUTEAU de table en argent, lame en acier reliée au manche par une coquille. Manche à filet terminé par une feuille d'acanthe. Réduction : 60/90.

Sur la lame, le P de 84 et le chiffre LL entrelacés de Clavel.

COUTEAU à fruits, lame et monture en or, manche en nacre incrustée de deux filets et de quatre étoile d'or. Réduction : 60/90.

Sur la lame, le chiffre AD entrelacés, LM et une clef.

COUTEAU de nacre monté en or; lame également en or. En haut et en bas de la monture une petite coquille. Réduction : 60/90.

Sur la lame, une Renommée et le mot : Caen.

Planche XVI.

Cuiller à café extrêmement riche et bien conservée. Culots feuilles d'acanthe et médaillon portant armoiries. Le mat de la cuiller décoré de petits culots entre deux filets. Réduction : 60/90.

Faite sous Clavel, en 1781, par J.-L.-D. Outrebon. Différent : une coquille. Poinçon de décharge des menus ouvrages : tête d'Alexandre casquée.

Cuiller à café, le manche formé de joncs repliés formant le bout, au travers desquels court une branche de feuillage. Réduction : 60/90.

Faite sous Fouache, en 1775. Poinçon de décharge des menus ouvrages : une tête de singe.

Cuiller à potage en argent d'une forme très curieuse, le bout dentelé. Réduction : 60/90.

Faite sous Paul Brion du Saussoy, en 1681. Poinçon de décharge : une couronne.

Cuiller à potage forme dite à violon. Sur le bord, des armoiries dans un cartouche timbré d'une couronne de marquis, gravées très librement. Réduction : 60/90.

Faite en 1740.

Cuiller à potage argent, d'une très jolie forme. Sur le bout renflé un chiffre enlacé. Réduction : 60/90

Faite sous Perrine, en 1701. Poinçon de décharge : une couronne.

Planche N° XVII.

Écuelle en vermeil à deux oreilles plates finement ciselées à ornements rocaille et portant en relief les armes du cardinal Farnèse. Le couvercle décoré d'ornements gravés et de canaux creux en spirales et surmonté d'un artichaut. Réduction : 36/90.

Faite sous Hubert Louvet, en 1733, par François-Thomas Germain. Différent : une toison. Poinçon de décharge : un cheval passant.

Planche N° XVIII.

Écuelle en argent à oreilles très sobrement ornées. Le couvercle surmonté d'une grenade et décoré de guirlandes gravées. Oves et listel sur le bord. Réduction : 36/90.

Faite sous Clavel, en 1784, par J.-T. Vanconverberghen. Différent : un lis. Poinçon de décharge des gros ouvrages en 1783 : une tête de griffon.

Planche N° XIX.

Écuelle en vermeil du meilleur goût et du plus beau fini. Oreilles ajourées et couvercle surmonté d'un chou. Le tout décoré de rosaces et légumes champlevés, bordure à oves et listels. Réduction : 36/90.

Faite sous Fouache, en 1776, par Jacques du Boys. Différent: une coquille. Poinçon de décharge : une tête de singe.

Planche N° XX.

Plateau de l'écuelle de la Planche N° XVIII, à contours, le bord orné d'oves enchâssées dans un listel courant. Réduction : 36/90.

Fait sous Clavel, en 1784, par J.-T. Vanconverberghen. Différent : un lis. Poinçon de décharge : tête de griffon.

Plateau de l'écuelle de la Planche N° XIX, en vermeil à contours pentagonal ; sur le marli, ornements gravés formant compartiments. Dans ces compartiments sont également gravés des légumes, tels que navets, carottes, céleris, etc. ; le bord est formé d'oves encadrés dans un listel courant. Réduction : 36/90.

Fait sous Fouache, en 1777, par Jacques de Boys. Différent : une coquille. Poinçon de décharge : une tête de singe.

Planche N° XXI.

Oreillon d'écuelle orné de beaux mascarons, têtes de femmes, d'un travail charmant. L'écuelle porte l'inscription : M. Cheton. Réduction : 56/90.

Écuelle décorée sur le couvercle de charmants ornements champlevés sur amati. Écusson sur le couvercle. Les oreilles, d'un travail très fin, sont décorées d'ornements dans le goût de Boule. Réduction : 36/90.

Faite sous Florent Sollier, en 1716, par Antoine de Saint-Nicolas. Différent : une rose. Poinçon de décharge : une tête de coq.

Planche N° XXII.

Épée décorée de fins ornements rocaille très bien ciselés. Attributs de musique sur le pommeau et la garde. Réduction : 48/90.

Faite sous Fouache. Poinçon de décharge : une tête de singe

ÉPÉE en argent. Sur le pommeau sont ciselés des attributs de musique dans un petit cadre. La branche formée par un tors de feuilles reliant un champ de fleurettes repercées.

Poinçons usés et impossibles à déchiffrer.

PLANCHE N° XXIII.

ÉPÉE dont la garde, la poignée et le pommeau sont décorés d'attributs, casque, canon, drapeau, tambour, trompette et carquois sur amati; branche formée d'un natté. Réduction : 48/90.

Faite sous Éloi Brichard, vers 1760.

ÉPÉE de cour; sur la poignée, deux petits compartiments contenant des feuilles de laurier et des étoiles. Réduction : 48/90.

Faite sous Clavel en 1784.

PLANCHE N° XXIV.

FLAMBEAUX d'un excellent goût et de la meilleure ciselure. Le haut du panache orné d'ondes et de guirlandes. Au pied, de belles agrafes. Bassinet orné de feuilles d'acanthe. Réduction : 48/90.

Faits sous Éloi Brichard, en 1758, par François-Thomas Germain. Différent : une toison. Poinçon de décharge : une tête de femme et sur la bobèche le poinçon de charge des menus ouvrages : une herse.

PLANCHE N° XXV.

FLAMBEAUX d'un remarquable travail, décorés de guirlandes de roses très fines au sommet du panache; palmettes sur le bas; pied très riche avec six belles agrafes variées. Bassinet rocaille, bobèches à trois agrafes. Réduction : 40/90.

Faits sous Prevost, en 1764 et 1765, par Louis-Thomas Lehendrick, éléve de Thomas Germain. Différent : une colonne. Poinçon de décharge, une rose ; poinçon de charge des menus objets, une branche de laurier entrelacée.

PLANCHE N° XXVI.

FLAMBEAUX à trois pans tournants. Panaches décorés de sequins trilobés. Sur la cloche, trois agrafes en forme de volute. Réduction : 40/90.

Faits sous J.-J. Prevost, en 1764. Poinçon de décharge : une tête de braque.

Planche N° XXVII.

Flambeaux à pans coupés. Panache décoré de piastres. La cloche et le bassinet ornés de faisceaux reliés par des petites feuilles d'acanthe. Réduction : 40/90.

Faits sous Antoine L'Echaudel, en 1749, par Alexis Loir. Différent : une lampe. Poinçon de décharge : un lévrier courant.

Planche N° XXVIII.

Flambeaux de très bonne ciselure. Feuilles d'eau et perles au sommet du panache cannelé et orné de guirlandes de feuilles de laurier. Tors de laurier en bas du panache. Cloche cannelée et ornée de feuilles d'acanthe et de rosaces dans un petit caisson. Bassinet cannelé et orné de perles. Réduction : 40/90.

Faits sous Clavel, en 1783. Poinçon de décharge : une tête de griffon.

Planche N° XXIX.

Flambeaux de petite taille godronnés et cannelés, d'un excellent goût et très finis. Réduction : 60/90.

Faits sous Étienne Baligny, en 1710, par Louis Loir. Différent : un Saint-Esprit. Poinçon de décharge : une mouche.

Planche N° XXX.

Flambeaux d'une très bonne ciselure. Le pied, le panache et le bassinet ornés d'agrafes. Sur le panache, des sequins et une coquille. Écusson avec palmes et feuilles de laurier sur la cloche. Réduction : 40/90.

Faits sous Julien Berthe, en 1755, par J.-F. Balzac. Différent : une rosette. Poinçon de décharge : une tête de poule.

Planche N° XXXI.

Flambeaux à trois pans d'un grand caractère ; sur le panache, une tête de femme. Moulures décorées d'oves, de baguettes et de rubans ; la cloche est couverte d'ornements champlevés, Réduction : 40/90.

Faits sous J. Cottin, en 1728. Poinçon de décharge : une merlette couronnée.

Planche N° XXXII.

Flambeaux à huit pans d'un travail charmant. Le bassinet, le haut et le bas du panache formés de petits caissons garnis d'ornements champlevés. Sur le panache, un compartiment rempli d'ornements et terminé en haut par une tête de satyre alternant avec une tête de femme. Le pied est décoré d'ornements champlevés et de godrons. Réduction : 48/90.

Faits sous Jacques Cottin, en 1726, par Antoine de Saint-Nicolas. Différent : une rose. Poinçon de décharge : une merlette couronnée.

Planche N° XXXIII.

Flambeaux droits à cloche tout à fait plate. Le bassinet orné de feuilles de laurier droites, sur le panache et en dessous d'une collerette de forts godrons, quatre têtes de lions. Canaux droits reliés par une bague à leur partie inférieure. Faisceau relié par des rubans. Sur la cloche, charmante bordure d'ornements en relief. Réduction : 40/90.

Faits sous Charles Cordier, en 1722, par Martin Berthe. Différent : un raisin. Poinçon de décharge : un soleil.

Planche N° XXXIV.

Gobelet orné de roseaux alternant avec des pampres de vigne en relief. Pied à oves. Réduction : 60/90.

Fait sous Calendrin, en 1789, par Michel-François Montaigne. Différent : un lambel.

Planche N° XXXV.

Gobelet décoré d'ornements gravés. Roses et coquilles. Le nom Ve Coué gravé sur la panse. Réduction : 40/90.

Fait sous J.-J. Prevost, en 1766, par Louis Mermant. Différent : un aigle. Poinçon de décharge : une tête de braque.

Gobelet décoré de gravures. Listels, roses, coquilles et feuillages. Pied à oves. Réduction : 40/90.

Fait sous Alaterre, en 1768, par P.-E. Marchand. Différent : une croix de Malte. Poinçon de décharge : une tête d'homme.

GOBELET décoré d'ornements gravés, coquilles à fleurs. Pied à oves. Réduction : 40/90.

Fait sous Éloi Brichard, en 1761. Poinçon de décharge : une coquille.

PLANCHE N° XXXVI.

GOBELET décoré de charmantes gravures : médaillons et guirlandes de roses. Réduction : 40/90.

Fait sous Fouache, en 1778, par Pierre-Désiré Bullot. Différent : une étoile. Poinçon de décharge des menus ouvrages : tête de singe.

GOBELET décoré d'ornements tournants gravés sur amati. Réduction : 40/90.

Fait sous Julien Berthe, en 1753, par Mathieu de Machy. Différent : une tulipe. Poinçon de décharge : tête de poule.

GOBELET décoré d'ornements gravés sur amati. Réduction : 40/90.

Fait sous Cordier, en 1723. Poinçon de décharge : un caducée.

PLANCHE N° XXXVII.

HUILIER ovale à châssis. Beaux mascarons aux extrémités et sur les côtés; les quatre pieds formés de cariatides de femmes en ronde bosse et en enroulement. Ornements champlevés sur la panse. Réduction : 48/90.

Fait sous Étienne Baligny, en 1708, par Grégoire Masse. Différent : une étoile. Poinçon de décharge : une mouche.

COUPE DE MARIAGE haute, à anses et à couvercle. La panse décorée d'ornements gravés sur amati ; le col orné de canaux. Petit culot et graines sur le couvercle. Réduction : 48/90.

PLANCHE N° XXXVIII.

HUILIER à bateau avec ses bouchons armoriés d'un écu timbré d'une couronne de comte. Réduction : 30/90.

Fait sous L'Echaudel, en 1748, par Jean-François Balzac. Différent : une rosace. Poinçon de décharge des menus ouvrages : une tête de saumon.

AIGUIÈRE à anse très mouvementée, s'agrafant en haut de la panse,

et se terminant par des feuilles d'ornement. Sur le couvercle à bec relevé, ornements formant bouton. Réduction : 20/90.

Faite sous Clavel, en 1786, par François Joubert. Différent : un cœur. Poinçon de décharge des ouvrages allant à l'étranger : une aiguière.

Planche N° XXXIX.

Huilier à bateau. Sur les montants, formés de listels, de petites guirlandes de perles. Autour des bords, une corde. Sous les porte-bouchons, un médaillon pour recevoir un chiffre. Bouchons à canaux droits. Réduction : 30/90.

Fait sous Clavel, en 1782, par René-Pierre Ferrier. Différent : un coq. Poinçon de décharge des menus ouvrages : tête d'Alexandre casquée.

Huilier forme bateau avec ses bouchons. Palmettes aux extrémités. Réduction : 30/90.

Fait sous Alaterre, en 1768, par Julien Boulogne Petit. Différent : une étoile. Poinçon de décharge : tête casquée.

Planche N° XL.

Lampe à esprit-de-vin et bouilloire en vermeil, supportée par un cercle ajouré. Réduction : 60/90.

Faite sous Fouache, en 1777, par Alexandre Savart. Poinçon de décharge : tête de singe.

Planche N° XLI.

Lampe de sanctuaire avec ses chaînes. Elle est décorée de trois têtes d'anges, armoriée et timbrée d'une couronne de comte. L'écu en losange est soutenu par des guirlandes de fleurs. Réduction : 30/90.

Faite sous Clavel (1780-1789). Poinçon de décharge : tête de griffon.

Planche N° XLII.

Moutardier, dont le couvercle, les tiges et anses, sont ornés de feuilles de vigne et de grappes de raisin. En haut des tiges sont des têtes de satyres d'un très grand fini de ciselure. Le tout supporté par des pieds de satyres. Réduction : 48/90.

Poinçons de province.

Moutardier ciselé et repercé. Travail quadrillé, monté sur trois pieds fourchus. Réduction : 48/90.

Fait sous Clavel, en 1787. Poinçon de décharge des menus ouvrages à cette date : tête de perroquet.

Planche N° XLIII.

Moutardier d'une très bonne ciselure, couvercle et pieds à larges canaux, anse formée d'une feuille et de petits culots ; guirlande de feuillage fixée sur des montants qui se détachent en saillie. Réduction : 48/90.

Fait sous Fouache, en 1777, par Guillaume-François Rolland. Différent : une boule. Poinçon de décharge : une tête de singe.

Salières doubles, supportées par des petits culots donnant naissance aux montants de la salière. Bord orné de perles. Au centre, petit vase contenant des fleurs supportées par quatre riches feuilles d'ornement. Réduction : 48/90.

Faites sous Clavel, en 1782. Poinçon de décharge : un bouton d'œillet.

Planche N° XLIV.

Salières à mufles de lion avec guirlandes de fleurs et médaillons unis, entourés par une décoration affectan la forme d'un cordon de perles. Réduction : 48/90.

Faites sous Clavel, en 1784, par Marc-Étienne Janety. Différent : un marc. Poinçon de décharge : une tête de vanneau.

Salières doubles, dites bouts de tables, fondues et très bien ciselées, réunies par un écusson, attache de feuilles de laurier. Pieds fourchus, verres bleus. Réduction : 48/90.

Faites sous Fouache, en 1777, par Marc-Étienne Janety. Différent : un marc. Poinçon de décharge : tête de singe.

Planche N° XLV.

Saucières très riches à contours rocaille. Bords ornés de perles formant enroulement, anses sortant d'une touffe de roseaux de la meilleure ciselure. Bec ondulé, nœuds de rubans sur les anses. Pied ornementé aux armes de Saint-Lary. Réduction : 48/90.

Faites sous L'Echaudel, en 1745, par Charles-César Haudry. Différent : un soleil. Poinçon de décharge : un lévrier courant.

Planche N° XLVI.

Saucière forme bateau, décorée de petits ornements en relief. Aux deux extrémités, une tête de satyre. Anse en volute formant coude et venant s'agrafer sur la partie inférieure du bateau. Réduction : 48/90.

Poinçons illisibles. Paraît faite à Paris, vers 1720.

Coupe de mariage très simple, ornée de deux anses terminées par des têtes d'aigle. Sur le couvercle, un petit culot à graines comme bouton. Réduction : 48/90.

Poinçons de maître illisibles. Date, 1720.

Planche N° XLVII.

Saucière à deux anses formées de listels et de rubans. Canaux tournants aux pieds. Aux anses, médaillon portant les armes de Condorcet. Réduction : 40/90.

Faite sous Fouache, en 1775, par C.-N. Delanoy. Différent : un soleil. Poinçon de décharge : une couronne royale signifiant : marqué gratis. Condorcet était commissaire à la Monnaie.

Planche N° XLVIII.

Plateau de la saucière précédente, à contours. Décoré de canaux dans des compartiments. Aux extrémités, le listel extérieur s'épanouit en deux crosses d'ornements formant agrafes. Réduction : 40/90.

Fait sous Clavel, en 1776, par Charles Spriman. Différent : un Saint-Esprit. Poinçon de décharge : une couronne royale.

Planche N° XLIX.

Saucière décorée entièrement de feuilles de vigne et d'olivier. Le pied formé de ceps portant le bateau de la saucière et venant en orner la panse. Le haut est divisé en compartiments, décorés aux extrémités par des feuilles, et au centre par un écusson timbré d'une couronne de duc et supporté par deux griffons ailés (*Collection L. Leroux*). Réduction : 45/90.

Faite sous J.-J. Prevost, en 1755, par François Joubert. Différent : un cœur. Poinçon de décharge : une tête de braque.

Planche N° L.

Soupière de forme ovale avec sa garniture. Sur le couvercle sont jetés, autour d'un artichaut, du céleri, une carotte et du feuillage, le tout modelé et ciselé avec une grande perfection, et encadré de rosaces gravées sur la panse; vaste écusson en relief, se détachant sur la croix de Saint-Louis, timbré d'une couronne de marquis. Anses formées d'une branche tordue et de feuillages. Pieds composés d'une feuille d'acanthe se terminant en volute. Réduction : 36/90.

Faite sous Clavel, en 1784, par Jean-Baptiste Chéret. Différent : une clef. Poinçon de décharge des ouvrages allant à l'étranger : une aiguière.

Planche N° LI.

Plateau de la soupière précédente, orné d'une charmante bordure sans fin de feuilles de laurier. Armoiries sur la croix de Saint-Louis gravées au centre : Réduction : 36/90.

Fait sous Clavel, en 1784, par Jean-Baptiste Chéret. Différent : une clef. Poinçon de décharge des ouvrages allant à l'étranger : une aiguière.

Planche N° LII.

Soupière ovale à contours, d'un beau style. Le couvercle surmonté d'une grenade couchée sur une branche de laurier. Cette pièce est le bouton original de la soupière de Villeclair, n° 111 du catalogue de la vente de M. le baron Pichon, que ce dernier avait jugé à propos de modifier par un dessus plus orné représentant un chien avec des attributs de chasse. La soupière ayant des pieds d'une belle et solide forme avec enroulements ; anses riches mouvant d'une feuille d'acanthe qui embrasse la croupe de la soupière; au milieu, un écusson de la maison Demidoff, recouvrant très probablement un écusson français timbré d'une couronne de comte. Cartouche avec lauriers en relief. Réduction : 36/90.

Faite sous J.-J. Prevost, en 1762, par Antoine-Jean de Villeclair. Différent : une étoile. Poinçon de décharge : une tête de braque.

Planche N° LIII.

Plateau de la soupière précédente, entouré de joncs en faisceau

reliés par des agrafes d'ornements au centre et aux extrémités. Réduction : 36/90.

Faite sous Prevost, en 1762, par Antoine-Jean de Villeclair. Différent : une étoile Poinçon de décharge : une tête de braque.

Planche N° LIV.

Sucrier avec son plateau, à côtes torses, couvercle surmonté de deux fraises et de leurs feuilles. Réduction : 40/90.

Fait sous Fouache, en 1777, par Alexandre de Roussy. Différent : deux palmes. Poinçon de décharge : une tête de singe.

Planche N° LV.

Sucrier à secouer le sucre en poudre. Le couvercle divisé en trois compartiments repercés et séparés par des petits motifs d'ornements gravés sur amati. Le corps du sucrier est décoré, à sa partie inférieure, d'ornements dans le même goût que ceux du haut. Sur la panse, des armoiries avec lambrequin. Réduction : 40/90.

Planche N° LVI.

Sucrier à secouer le sucre en poudre. Sur la panse à renflements une petite frise d'ornements du meilleur goût. Pieds à canaux tournants et à petits godrons. Le couvercle repercé est formé d'ornements symétriques et tournants; sur le bord perles et rubans. Réduction : 40/90.

Poinçons usés et illisibles.

Planche N° LVII.

Sucrier à secouer le sucre en poudre. Le couvercle formé de quatre compartiments d'ornements ajourés et finement ciselés. Sur le corps et autour du sucrier un petit lambrequin en relief. Quadrillé gravé; sur le bandeau une poste se terminant dans un petit cartouche oblong. Gravure sur la partie inférieure. Le pied décoré de feuilles d'acanthe allongées et de petits godrons. Réduction : 40/90.

Paraît avoir été fait vers 1735.

PLANCHE N° LVIII.

THEIÈRE à canaux tournants, très bien ciselés, écusson sur le côté, plateau spécial rond à canaux tournants. Réduction : 40/90.

Faite sous Prevost, en 1765, par François Joubert. Différent : un cœur. Poinçon de décharge : une rose.

PLANCHE N° LIX.

BOUGEOIR à bord godronné, manche ébène, aux armes de Salze d'Aurelles de Paladines, de Montpellier. Réduction : 20/90.

Fait sous Perrine, en 1701.

BOUGEOIR à plateau, bords à godron, bassinet à godrons tournants. Queue très longue ornée. Réduction : 20/90.

Fait sous Florent Sollier, en 1714, par Antoine Jossey. Différent : un vase. Poinçon de décharge : un coq.

BOUGEOIR à plateau. Le bassinet orné de feuilles et de graines. Manche court et orné également à l'extrémité de feuillage et de graines. Réduction : 20/90.

Fait sous Clavel, par François-Michel Montaigne. Différent : une étoile. Poinçon de décharge : une tête de perroquet.

FLACON à parfum en or, orné de charmants ornements formant enveloppe.

Grandeur naturelle.

FLAMBEAU en argent à huit pans, très simple et sans ornements. Réduction : 20/90.

Fait sous Perrine, en 1699. Poinçon de décharge : une couronne.

FLAMBEAU de petite taille à godrons tournants sur le pied et le godet. Bordures de perles et d'oves. Réduction : 20/90.

Fait sous Hubert Louvet, en 1737, par Jacques Balin. Différent : une boule. Poinçon de décharge : un cheval passant.

FLAMBEAU droit à côtes, pied carré très large.

Fabrication de Dijon.

PLAT à barbe à filets. Réduction : 20/90.

Fait sous Clavel, en 1780, à Rennes. Un 9 fleuronné et couronné ; poinçon de décharge : un pot à l'eau.

PLAT à contours à six pans. Réduction : 20/90.

Fait sous Julien Berthe, en 1754, par Jean-François Gorget. Différent : un oiseau. Poinçon de décharge : une tête de poule.

PLATEAU de porte-mouchettes avec encadrement et armoiries. Réduction : 20/90.

Fait sous Étienne Baligny, en 1707. Poinçon de décharge : une mouche.

PLATEAU à contours à huit pans. Réduction : 20/90.

Fait sous L'Echaudel, en 1749. Poinçon de décharge : un lévrier courant.

PLATEAU de la saucière de la planche LX, à contours et à agrafes. Réduction : 20/90.

Fait sous Fouache, en 1777, par Alexandre de Roussy. Différent : deux palmes Poinçon de décharge : tête de singe.

PLANCHE N° LX.

BOITE à éponge en forme de boule repercée. Ajours formant de charmants ornements. Réduction : 30/90.

Faite sous Étienne de Bourges, en 1720, par Jean Quin. Différent : un fer de pique. Poinçon de décharge : une fleur de lis couronnée, poinçon de la Compagnie des Indes.

BOITE à savon en forme de boule et tout unie. Réduction : 30/90.

Faite sous Cordier, en 1724. Poinçon de décharge : un caducée.

BAIN-MARIE en forme de seau avec anse mobile. Bouton et manche en ébène. Réduction : 30/90.

Faite sous Clavel, en 1782, par Frèdéric-Charles Bachman. Différent : un bâton. Poinçon de décharge : une tête de coq.

CAFETIÈRE à côtes torses décorée, près du pied, d'ondes tournantes. Anse en bois noir. Réduction : 30/90.

Faite sous Prevost, en 1766, par Henri-Nicolas de Brie. Différent : une mitre. Poinçon de décharge : une tête de braque.

Un petit COQUETIER à balustre. Réduction : 30/90.

Fait sous Hubert Louvet.

Un petit COQUETIER à balustre. Réduction : 30/90.

Fait sous Prevost, en 1763. Poinçon de décharge : une tête de braque.

COUPE de mariage ornée d'anses en forme de dauphins. Sur la panse est gravée l'inscription suivante : Claude-Regnard-Marie Lomier, 1676. Réduction : 30/90.

Faite sous Vincent Fortier, en 1676.

CUILLER à sucre en poudre, décorée d'ornements repercés. Réduction : 30/90.

Faite sous Julien Alaterre, 1768-1774, par Jacques Petit. Poinçon de décharge : tête casquée.

PINCE à asperges d'une forme très curieuse et très rare. Réduction : 30/90.

Faite sous Clavel, en 1784. Poinçon de décharge : tête de vanneau.

POT à crème, pour la cuisson au bain-marie, sur trois pieds formés d'une volute mouvant d'une petite feuille d'acanthe. Le couvercle décoré de perles et de rubans, terminés par un petit culot de feuilles et de graines. Anse mobile : Réduction : 30/90.

Fait sous Clavel, en 1784. Poinçon de décharge : tête de vanneau.

SAUCIÈRE. Anses formées de volutes ajourées, et le pied contourné. Réduction : 30/90.

Faite sous Fouache, en 1777. Poinçon de décharge : tête de singe.

TRUELLE à poisson, très richement décorée d'ornements repercés. Manche en ivoire à six pans. Réduction : 30/90.

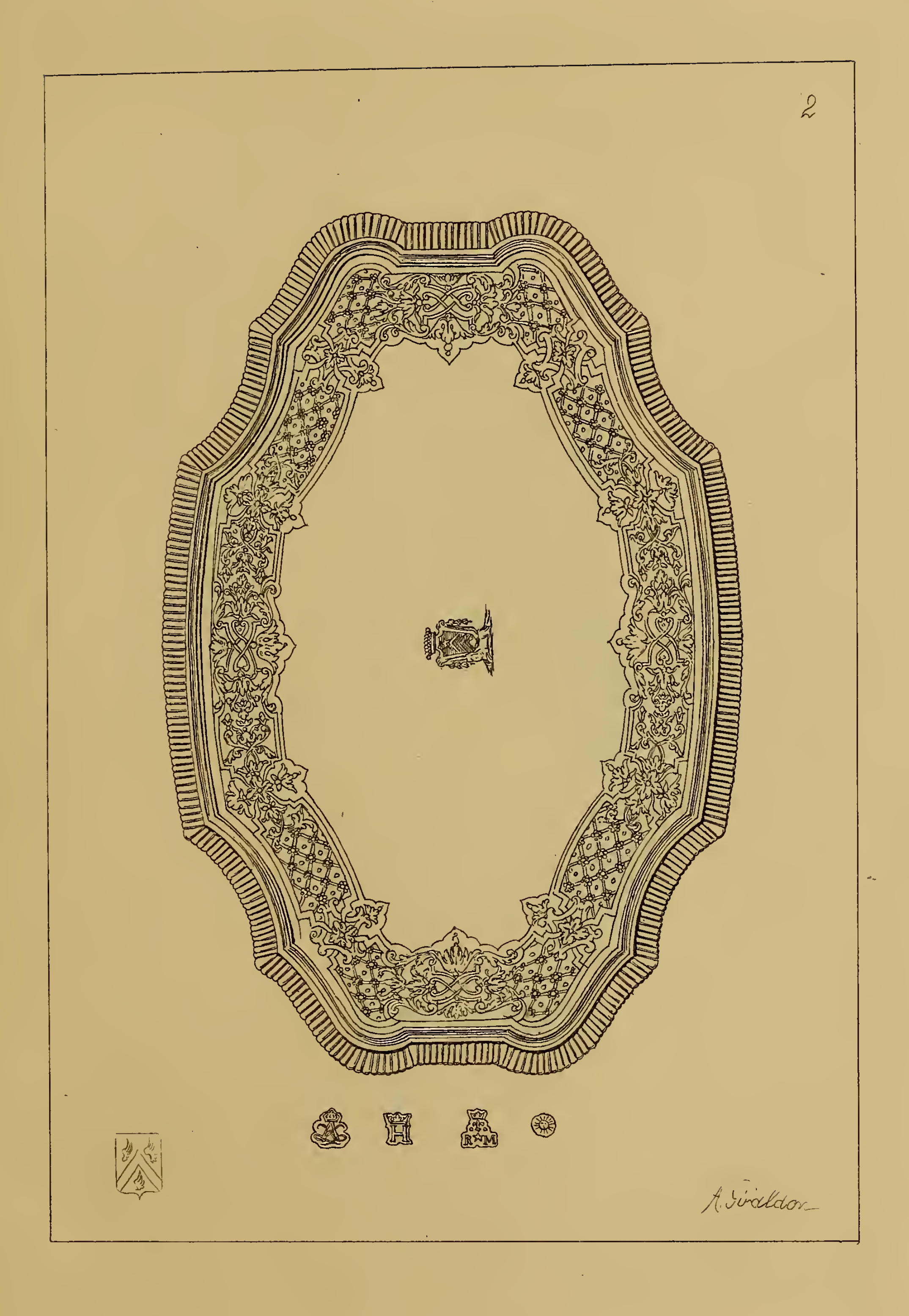
Faite sous Fouache, en 1777, par Jacques-Joseph Demay. Différent : une coquille. Poinçon de décharge : une tête de singe.



A. Quantin imprimeur
r. S. Benoît, 7, à Paris



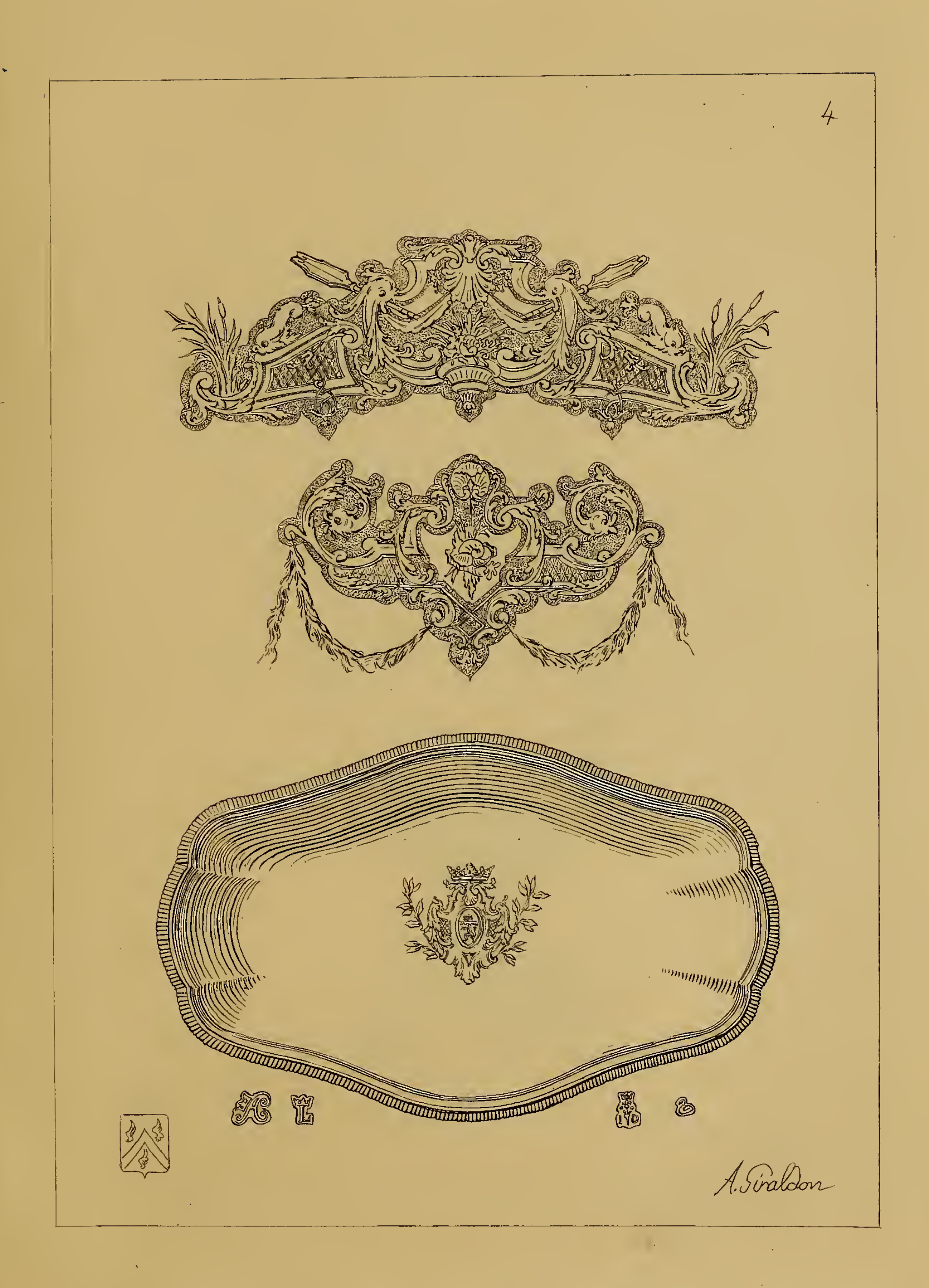
A. Giraldon


2
A. Giraldon

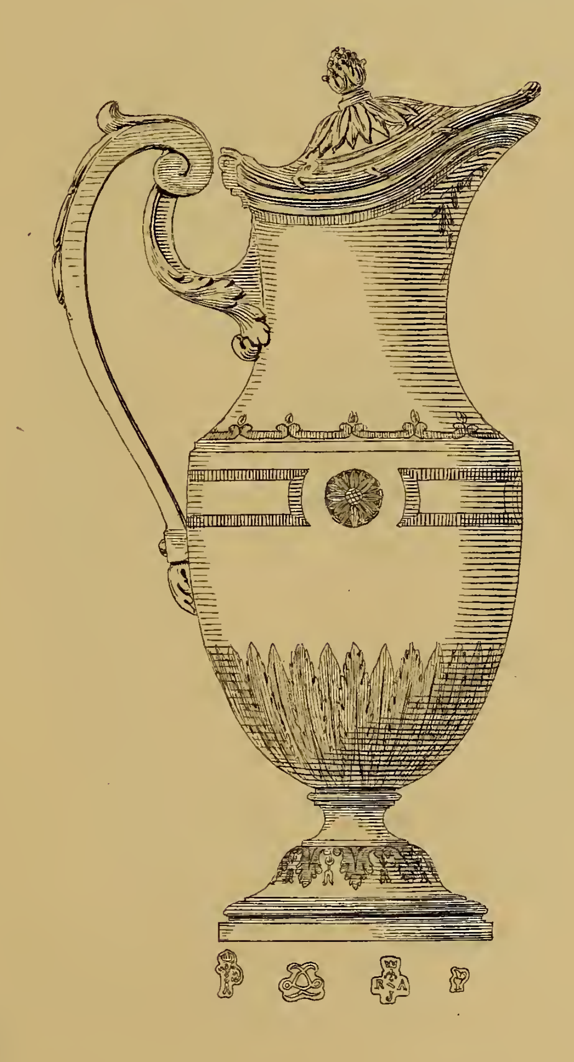




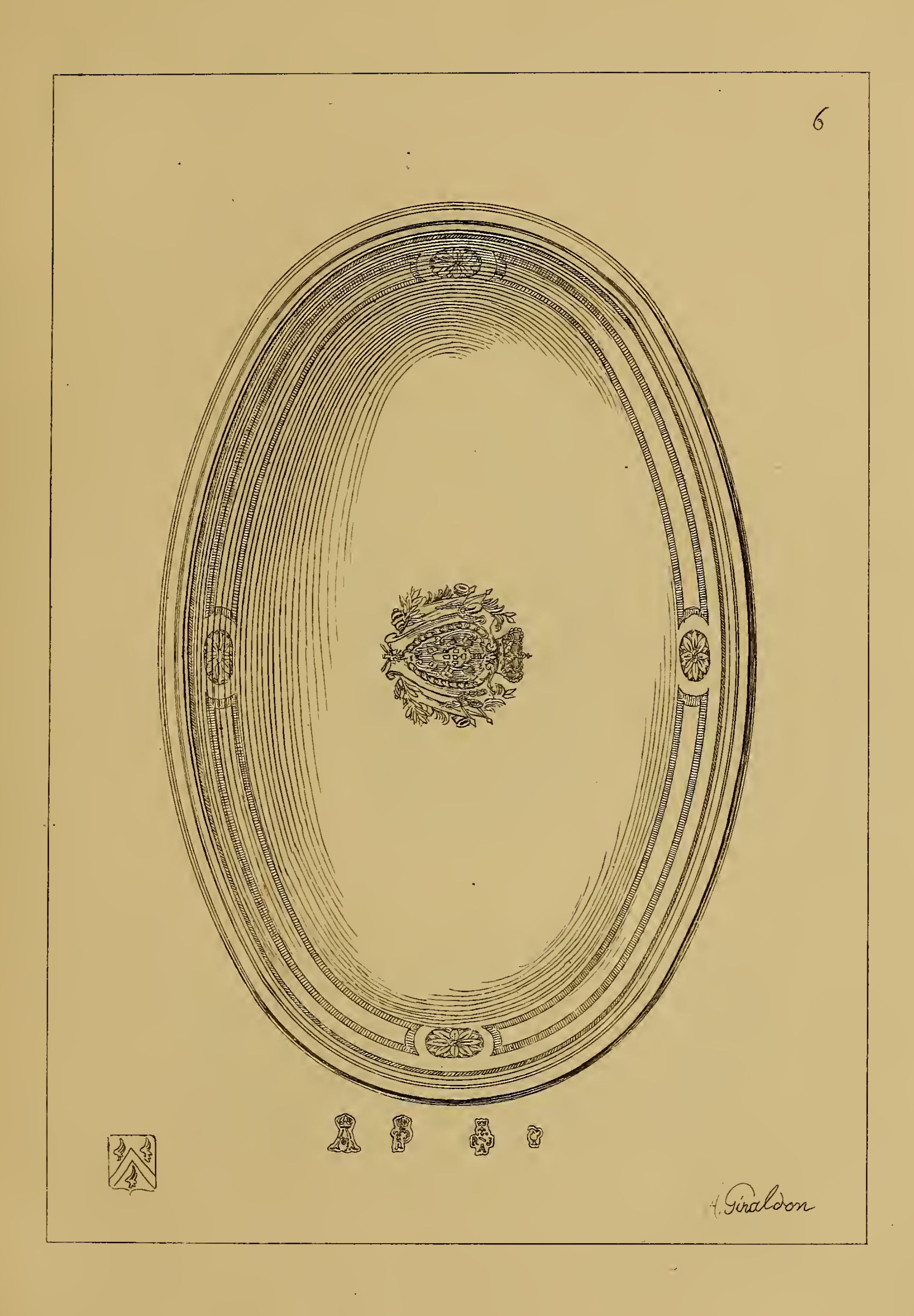
A. Giraldon

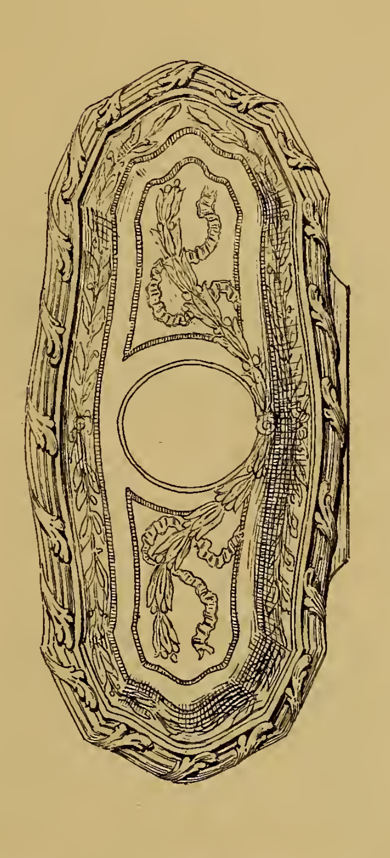

4
A. Giraldon

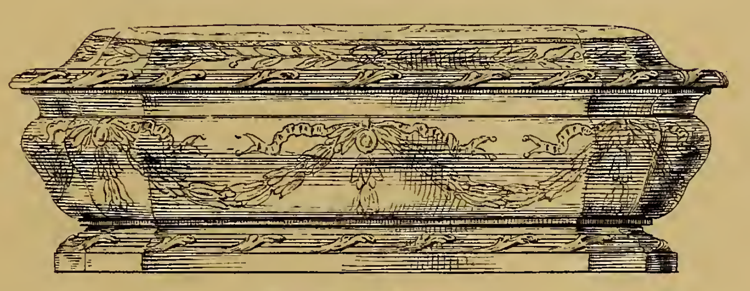
5



A. Giraldon

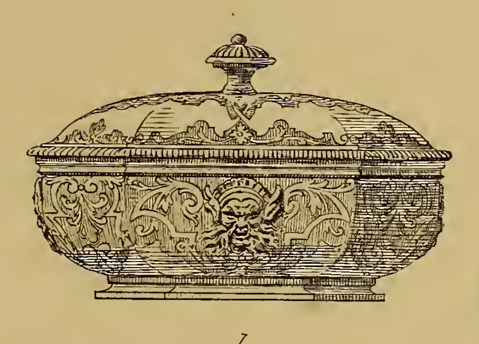

6
A. Giraldon





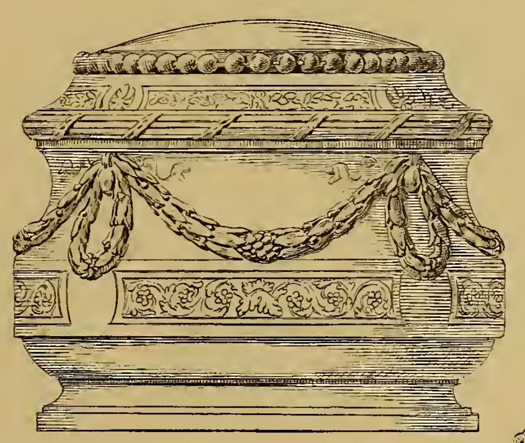






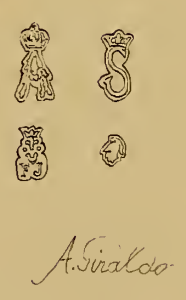


I



II

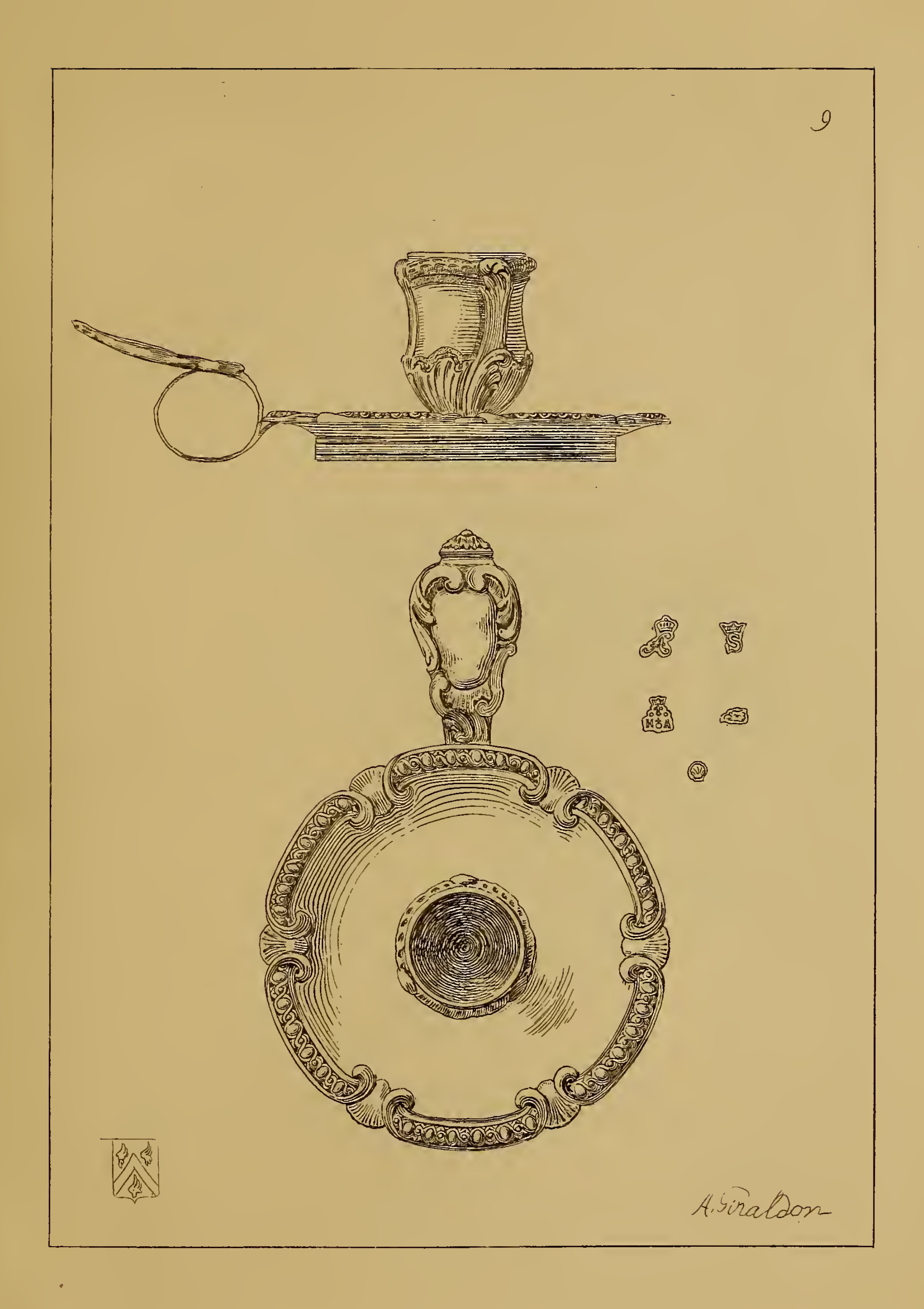








A. Giraldo


9
A. Giraldon

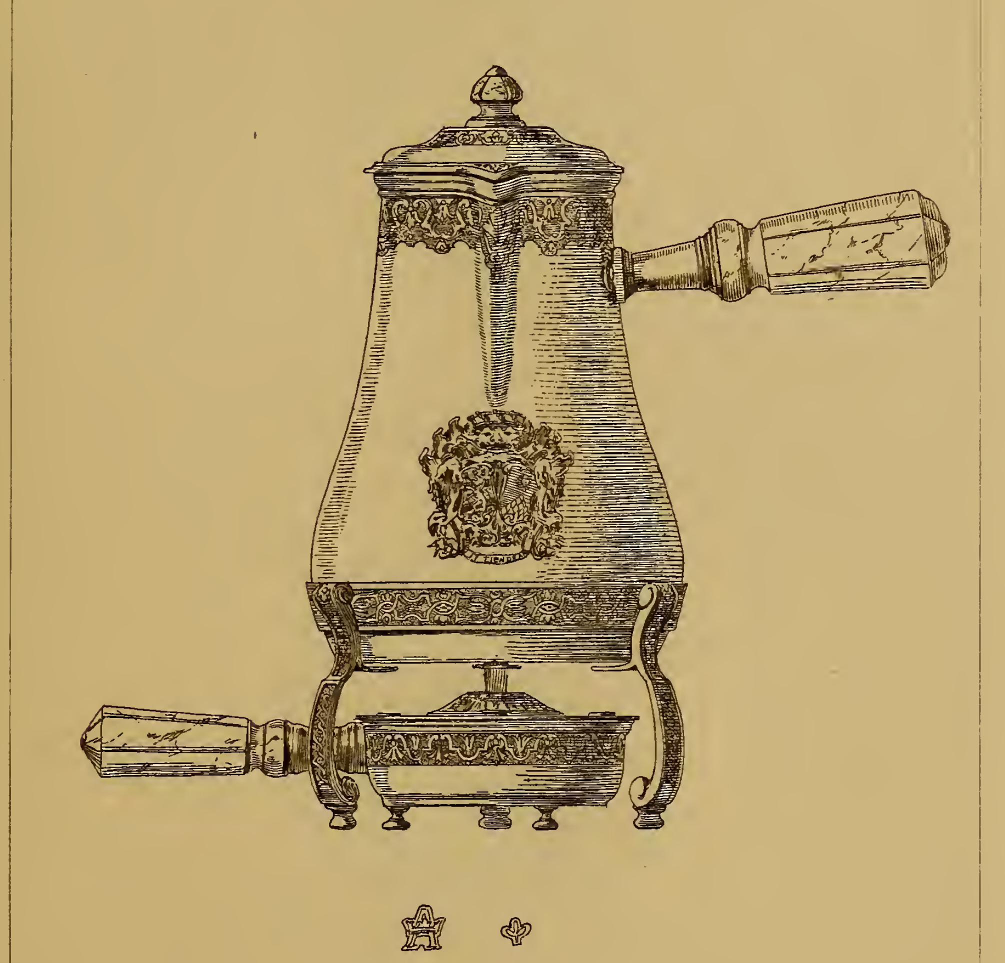




A. Giraldon


11
A Giraldon





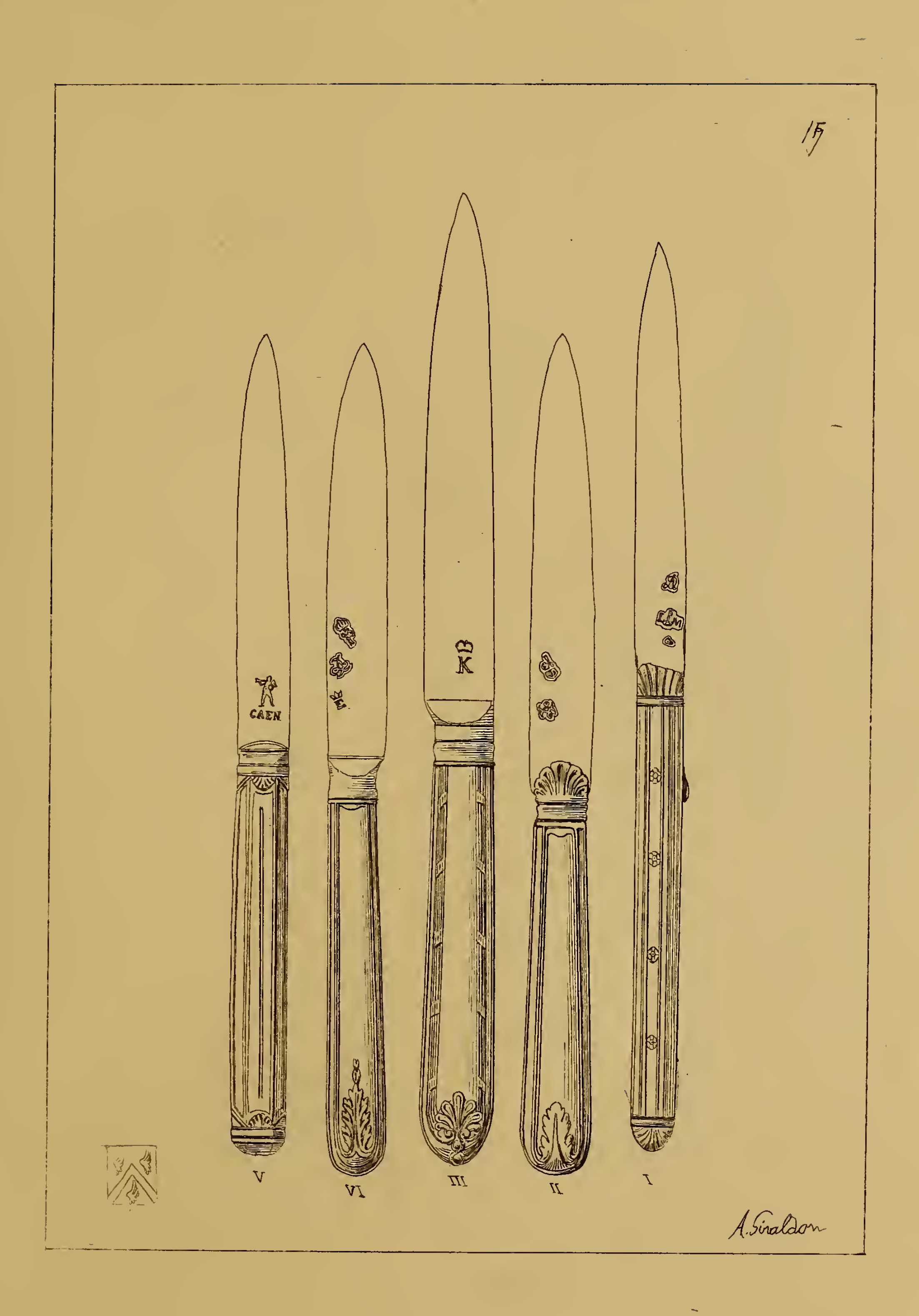
A. Giraldon



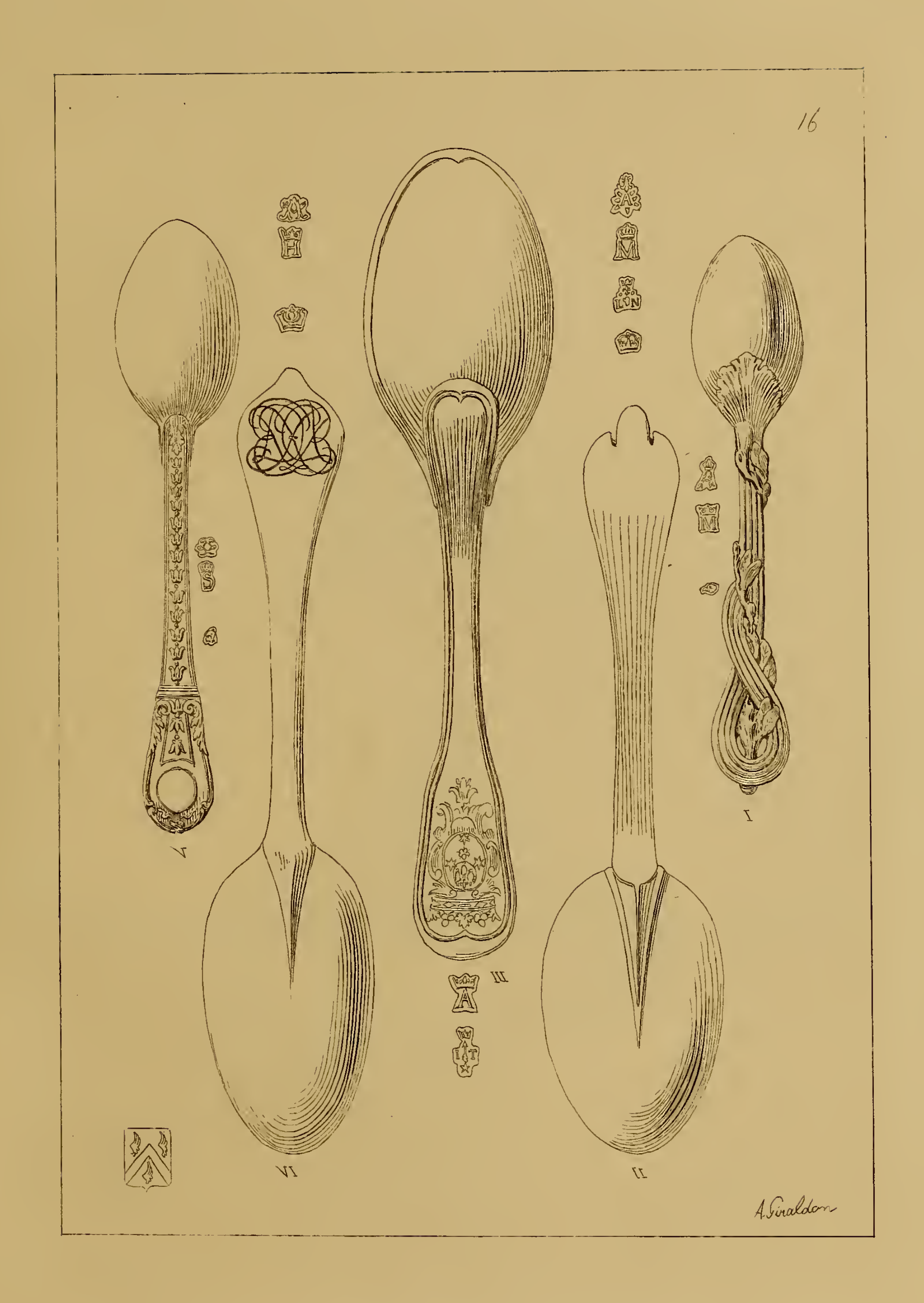




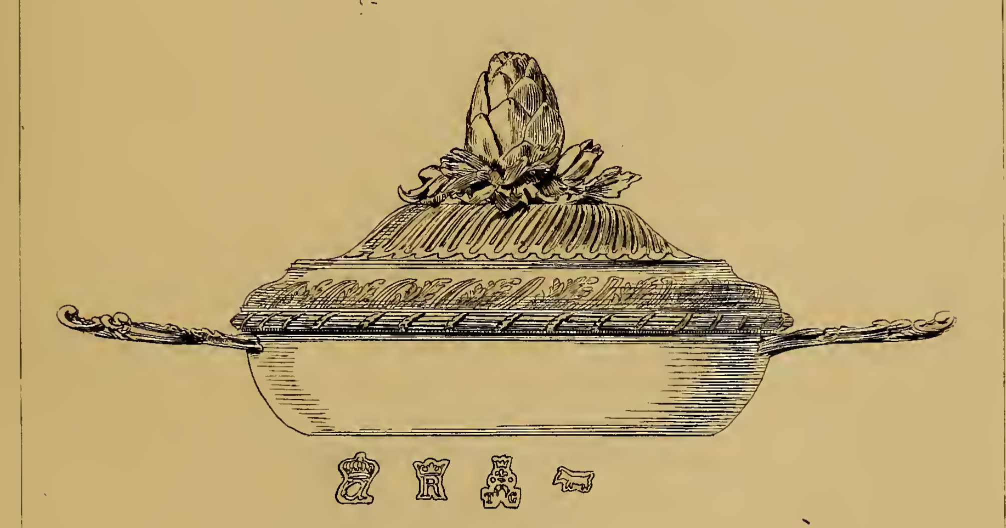
A. Giraldon



15
CAEN
K
V
VI
III
II
I
A. Giraldon

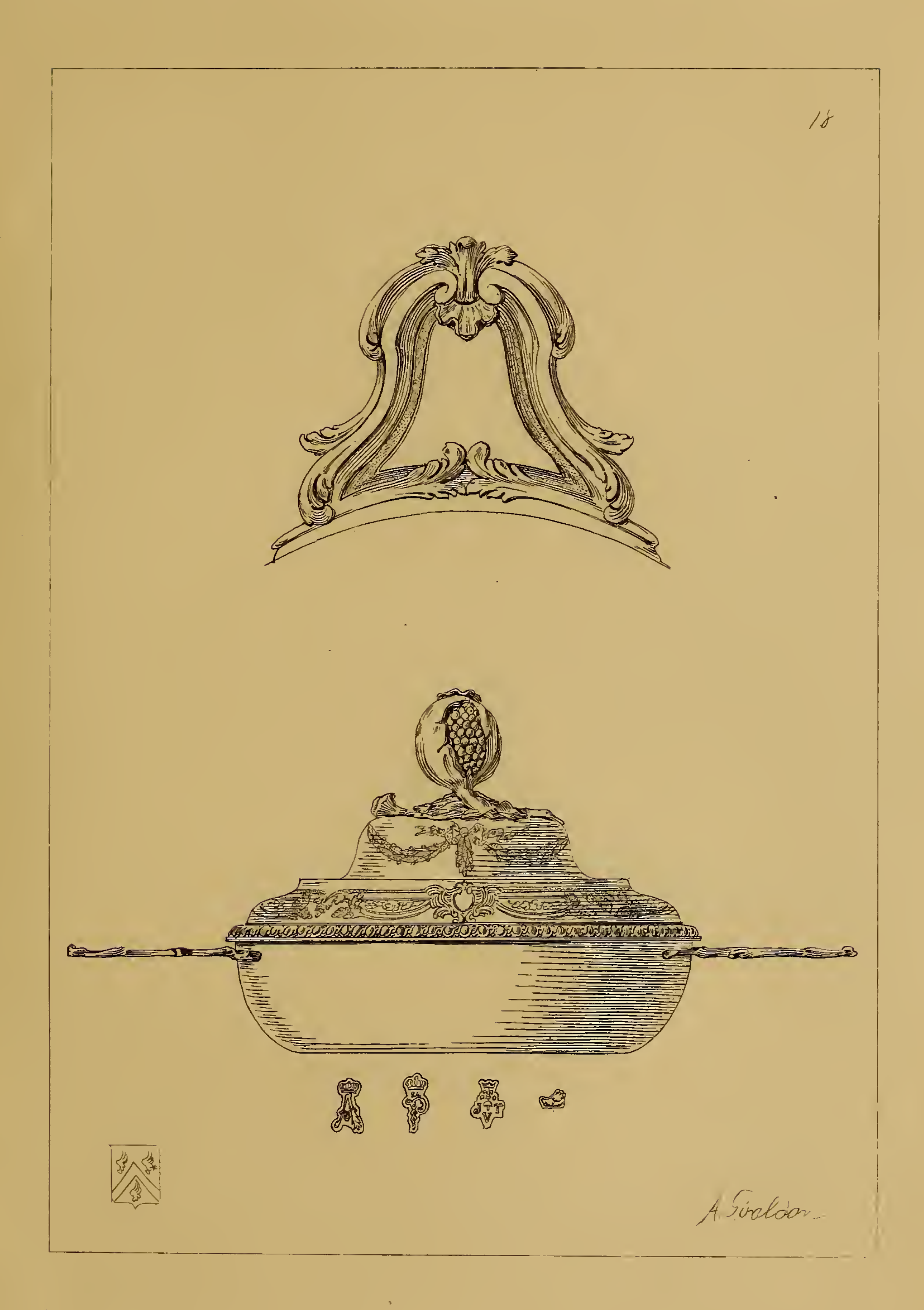

16
A. Giraldon

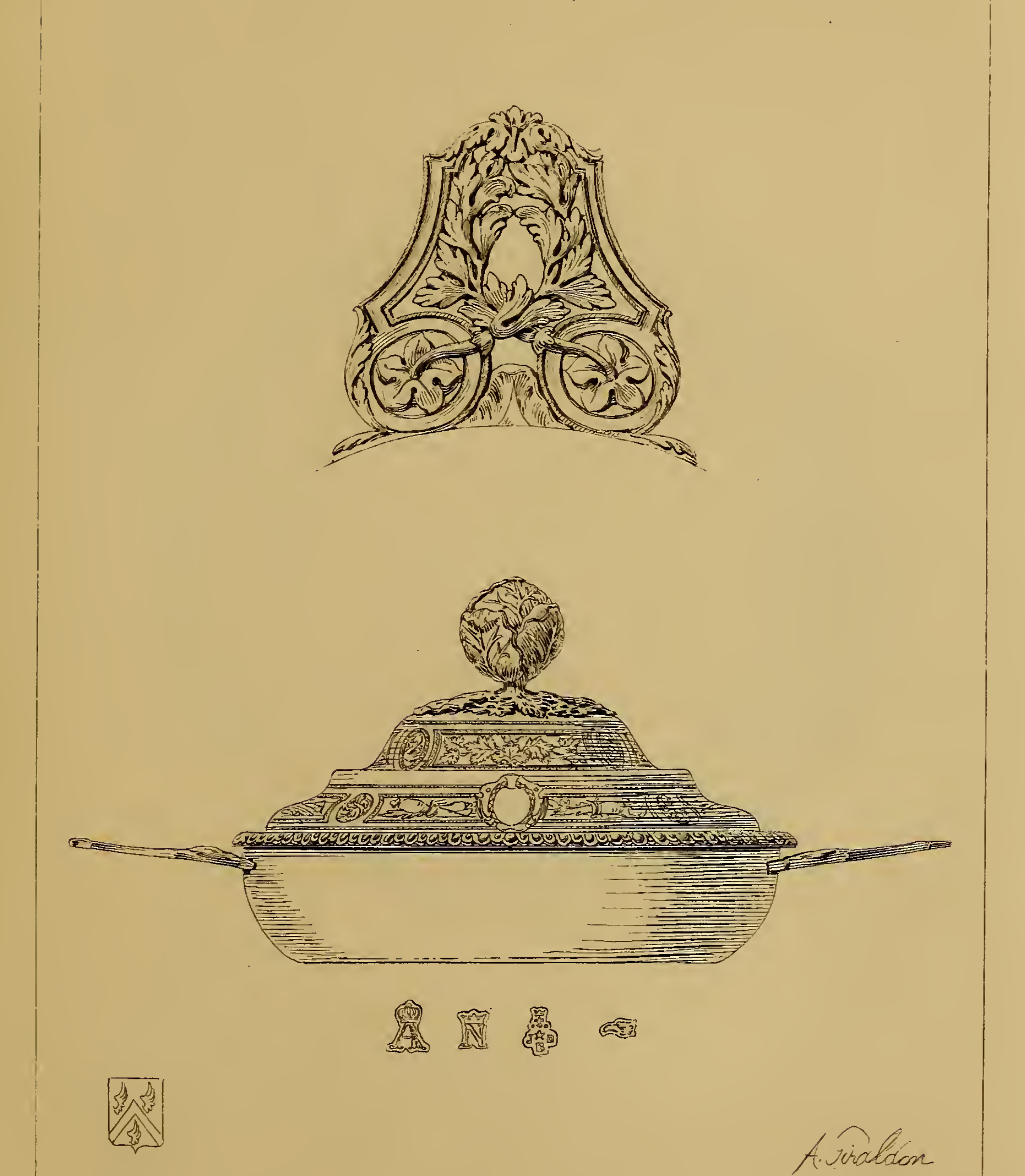


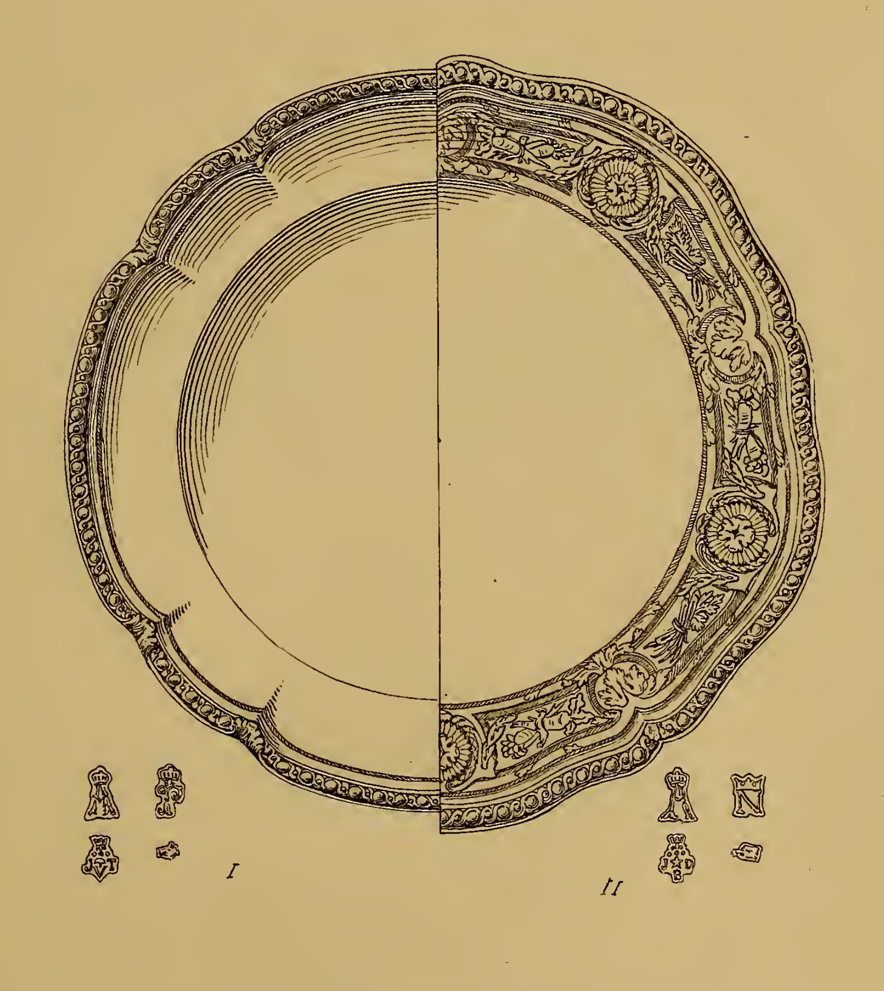




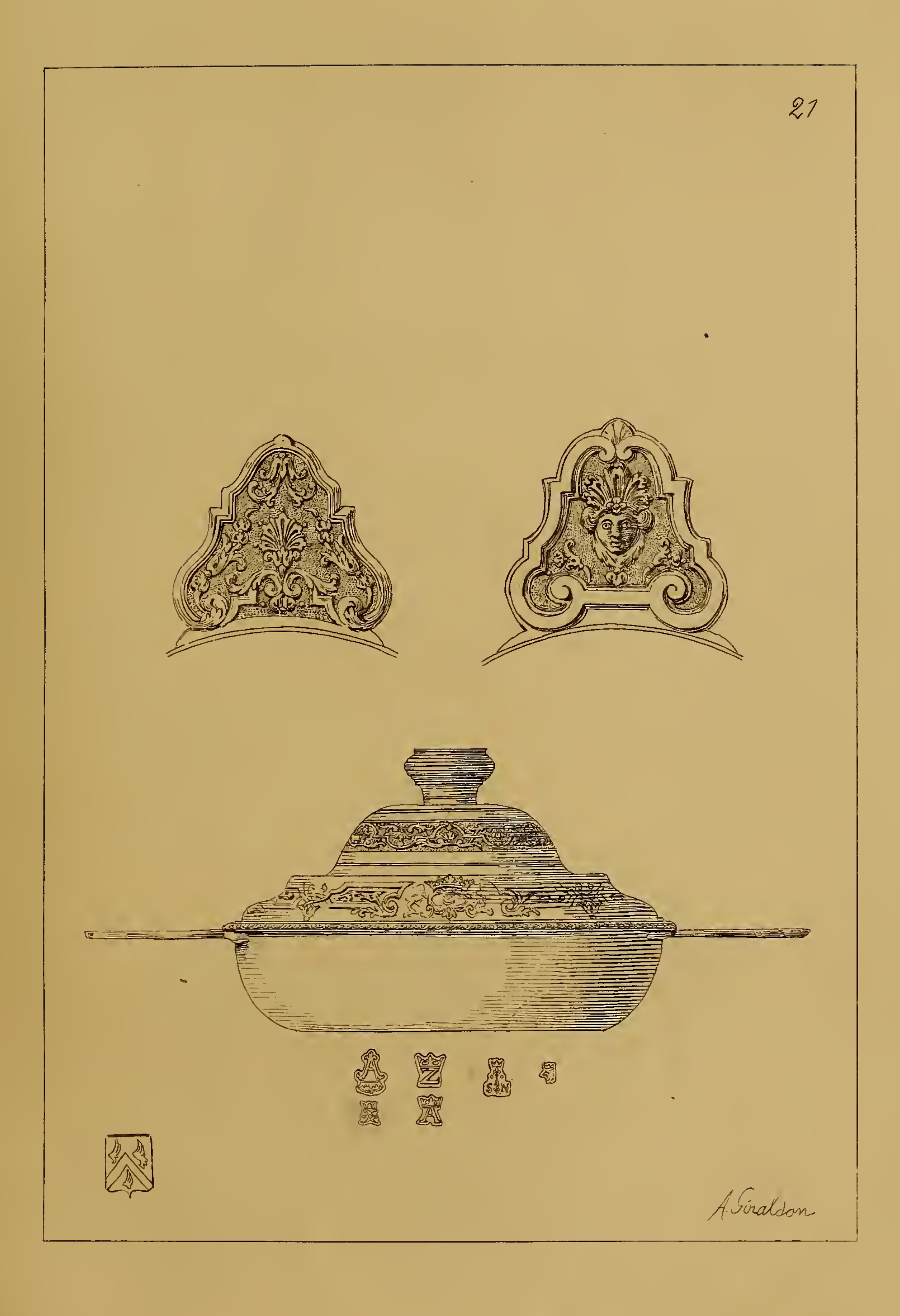
A. Giraldon


18
A. Giraldon

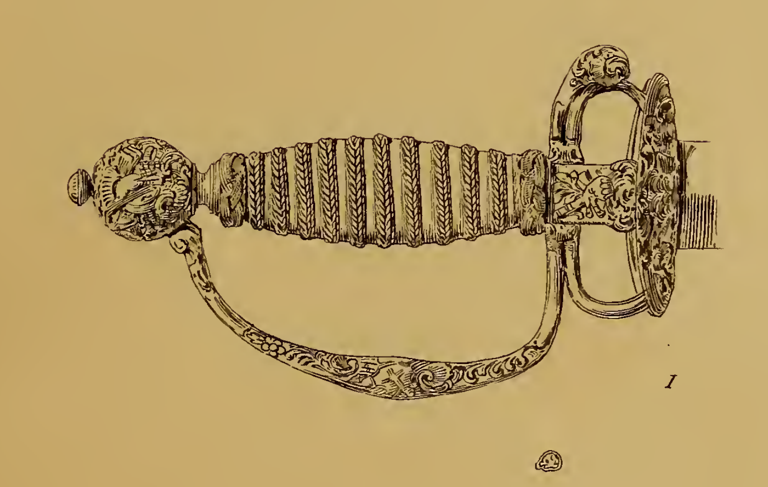

A. Giraldon



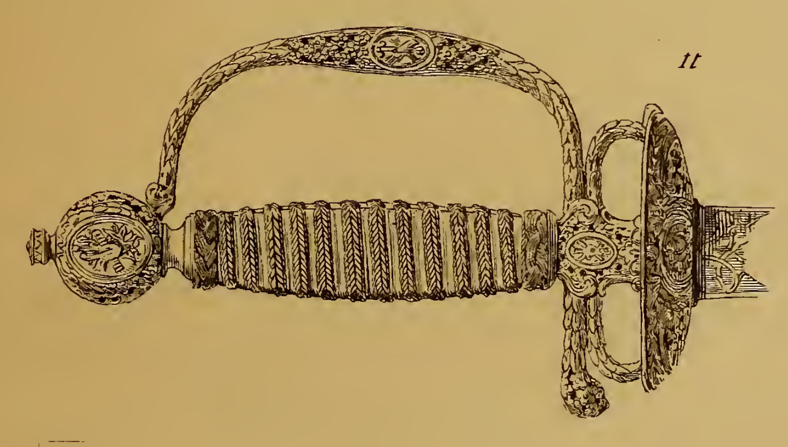
A. Giraldon


21
A. Giraldon

22



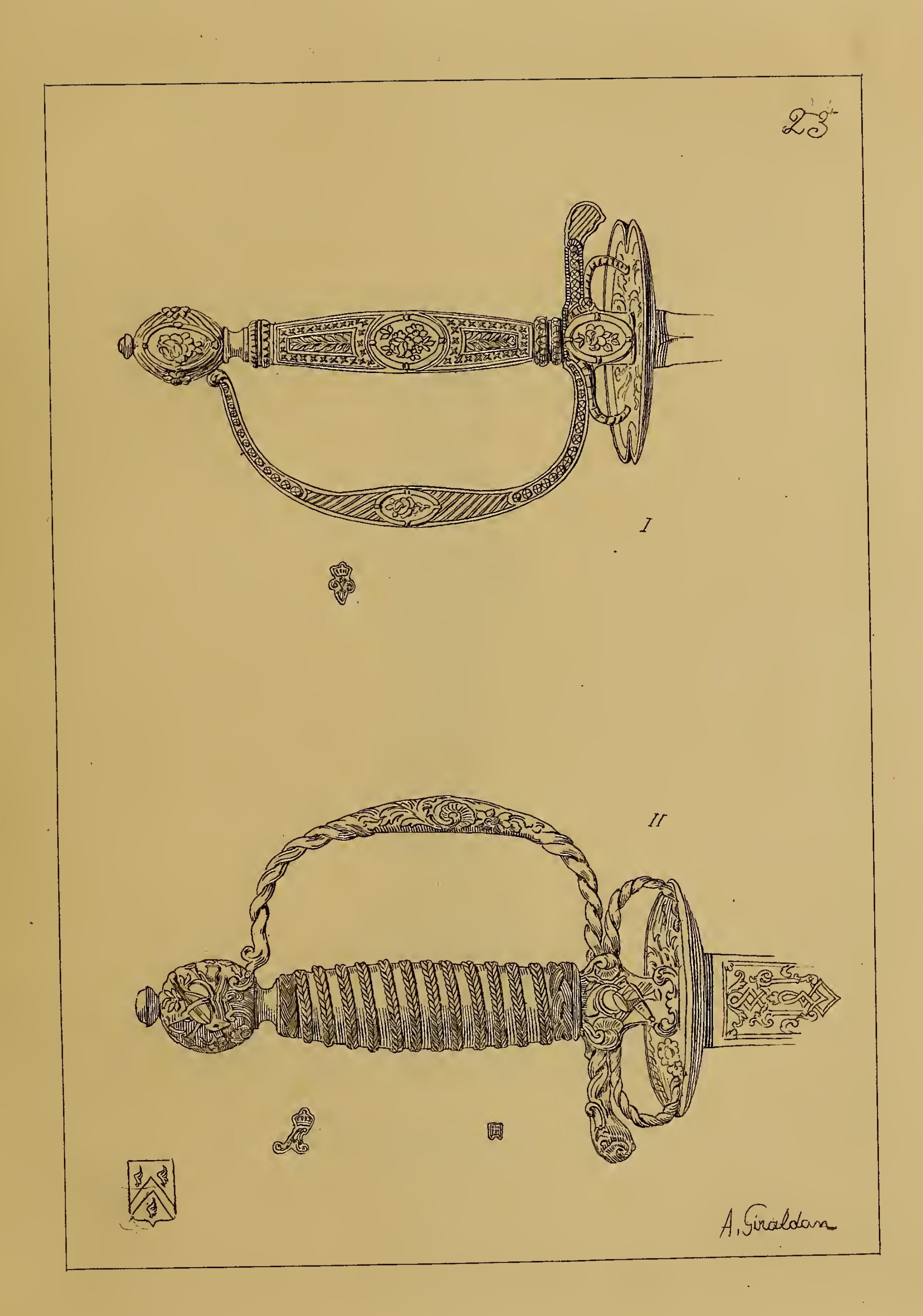
I



II



A. Giraldon


23
I
II
A. Giraldon



A. Giraldon

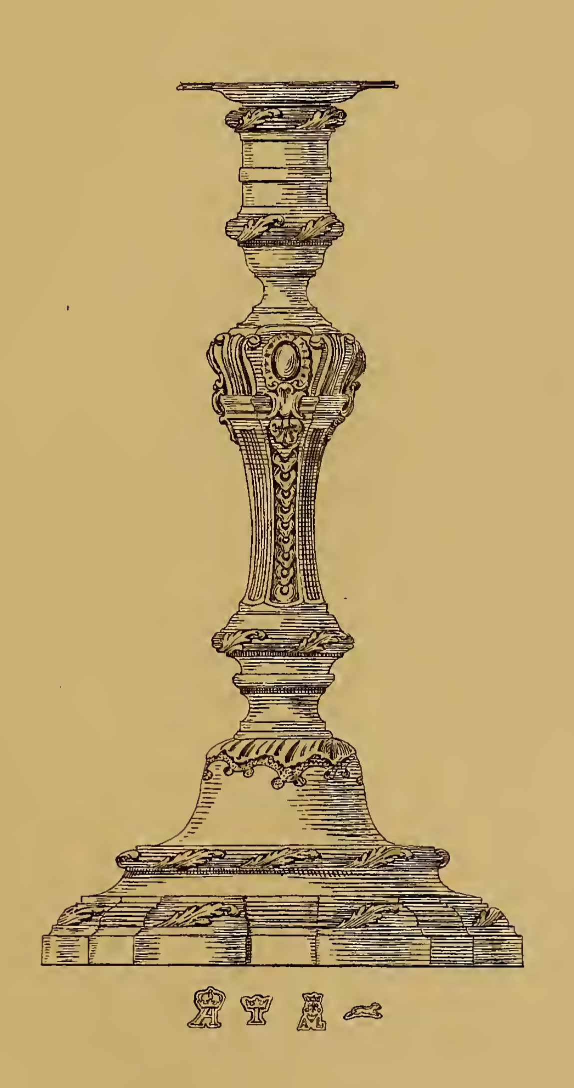


A. Giraldon





A. Giraldon

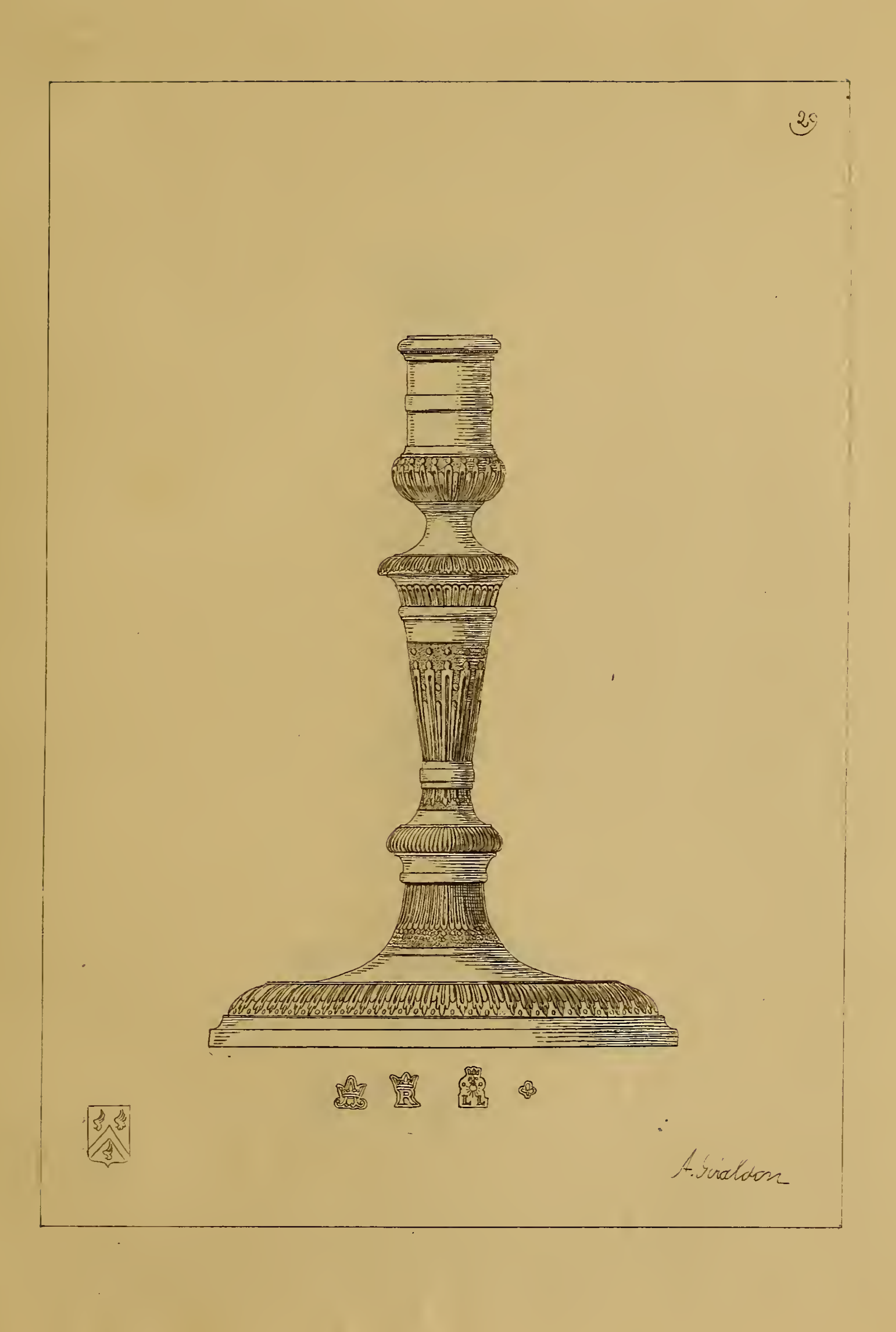


A Giraldon





A. Giraldon



31



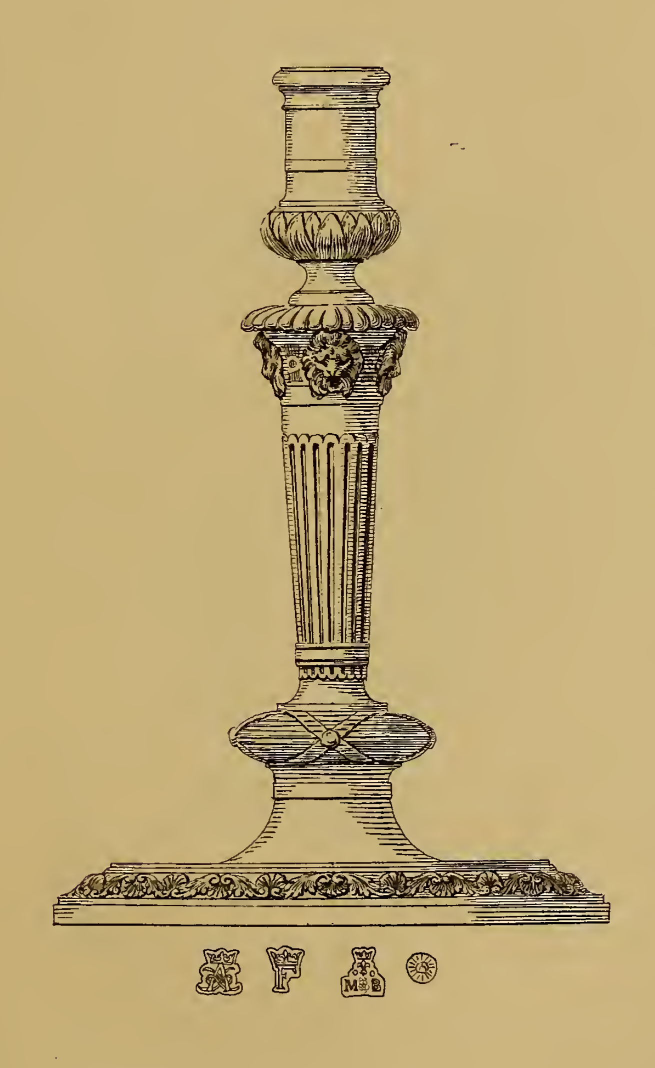
A. Giraldon

32





A. Giraldon



A. Giraldon





A. Giraldon



I





II



III

A. Giraldon



I



II



III

A. Giraldon.

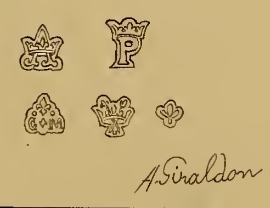


I



II





A. Giraldon



I

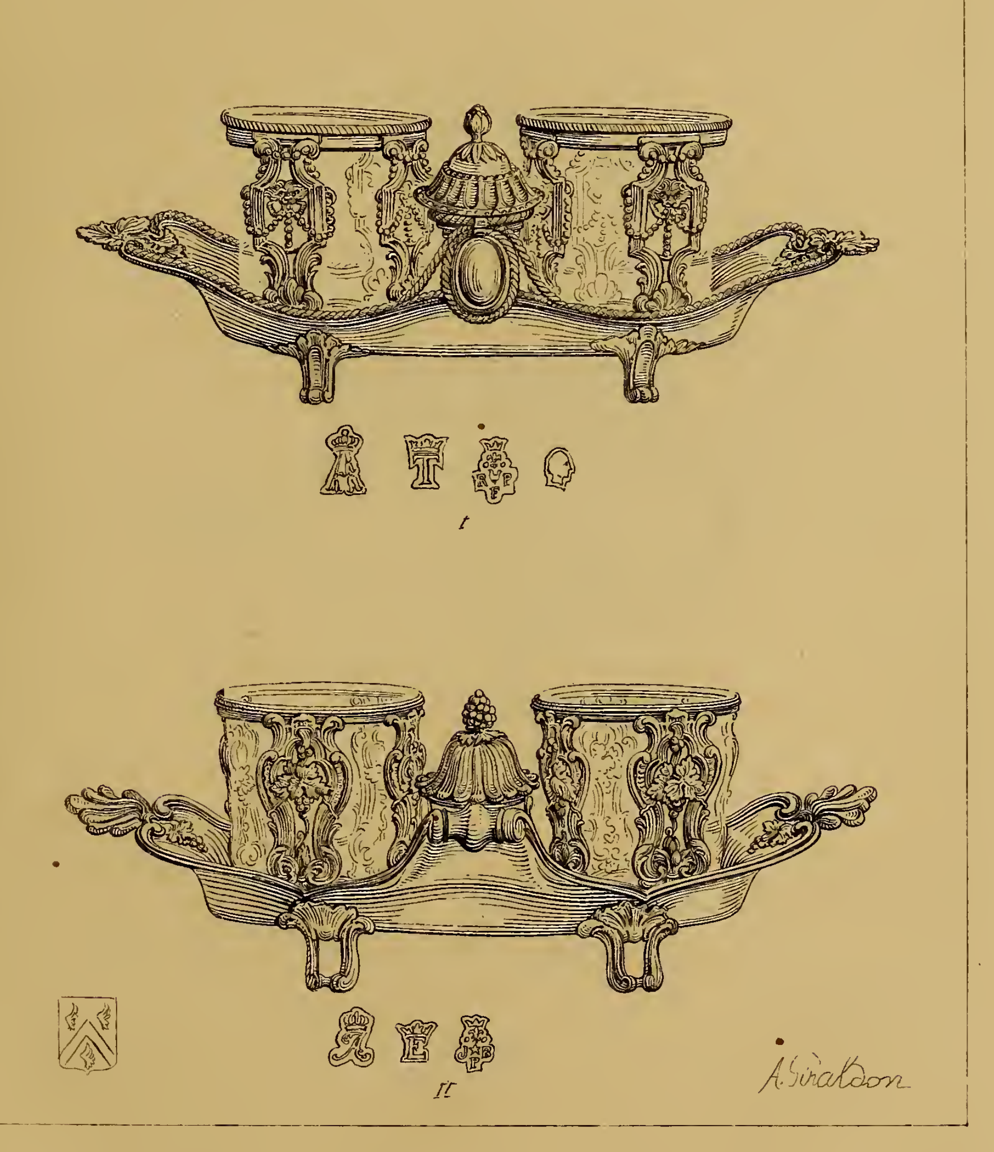


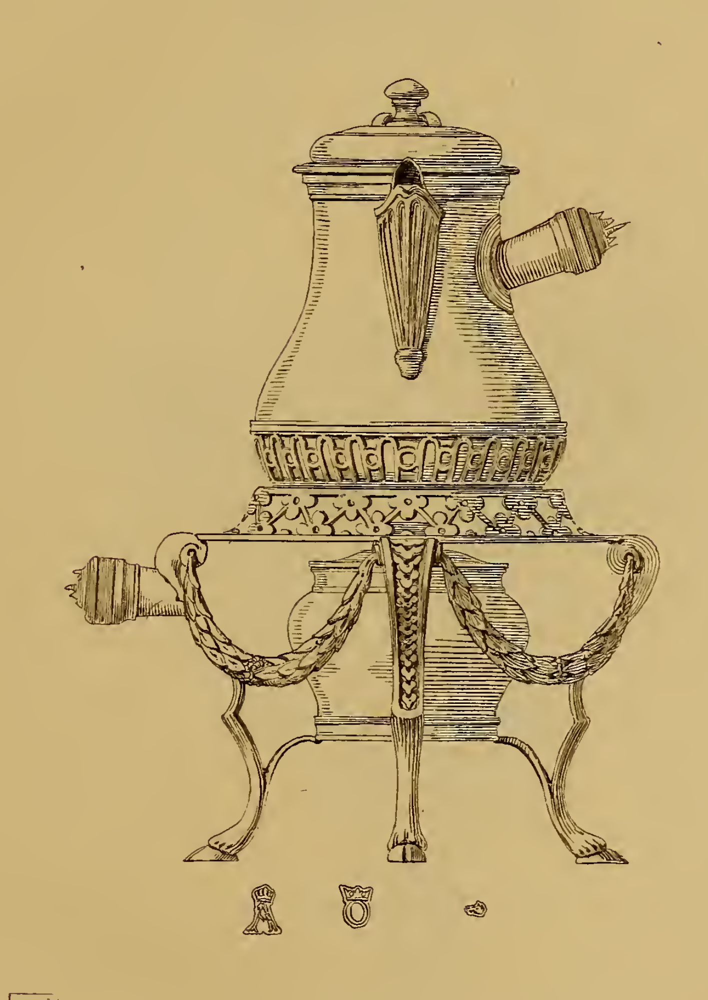
II



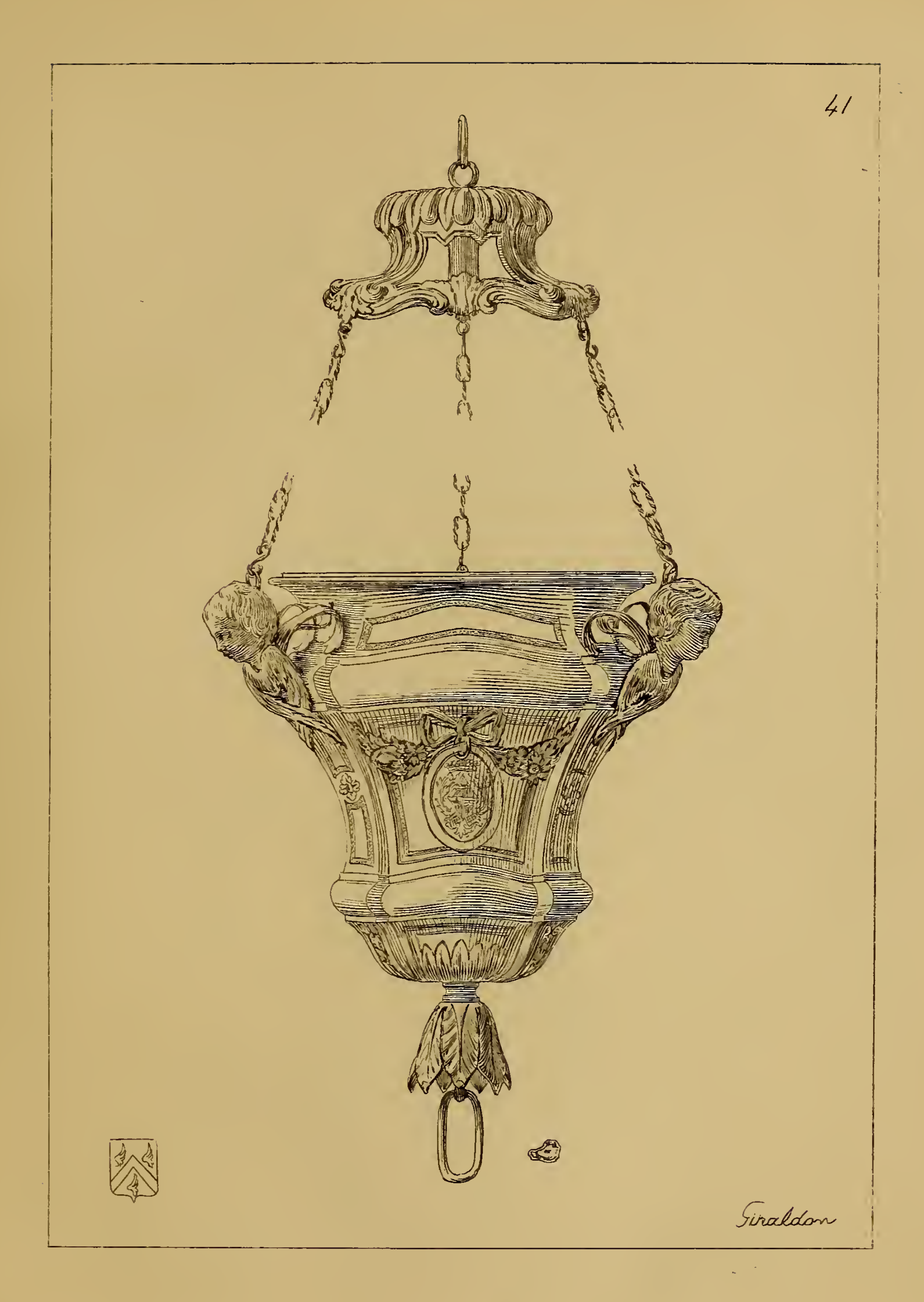
A. Giraldon

31

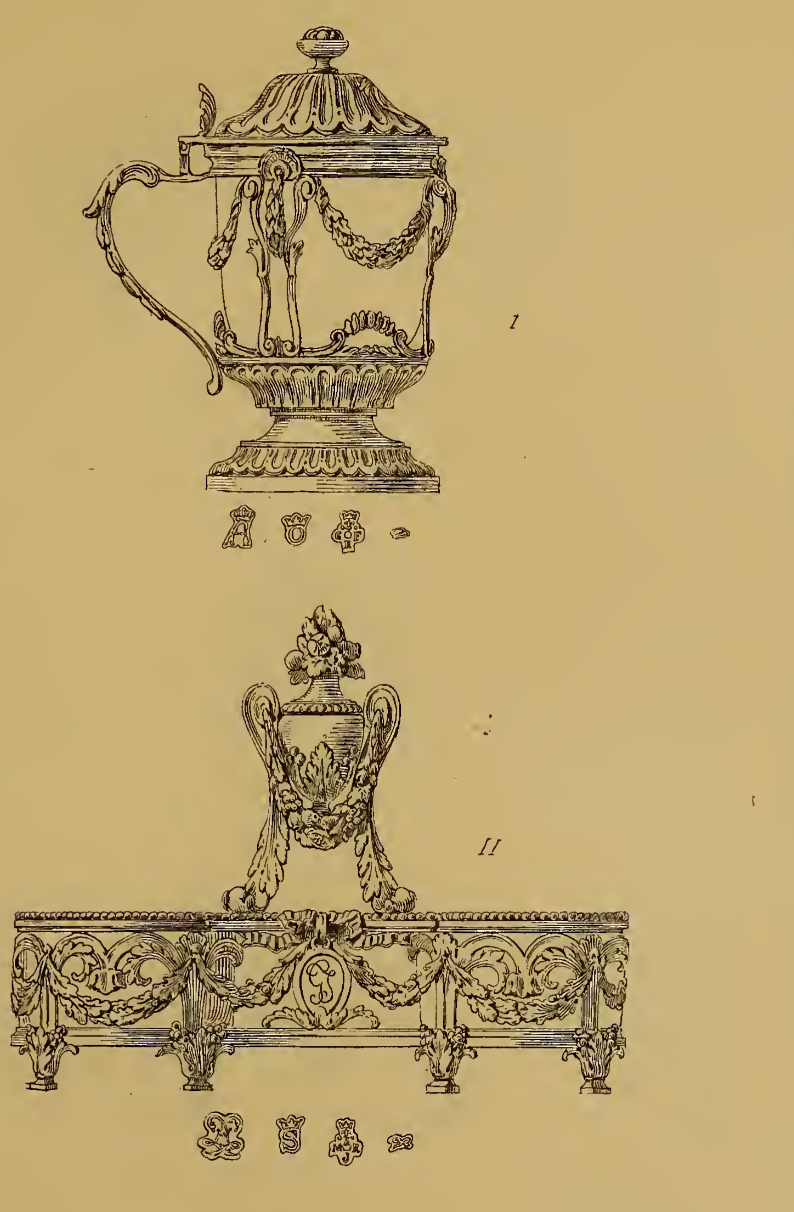




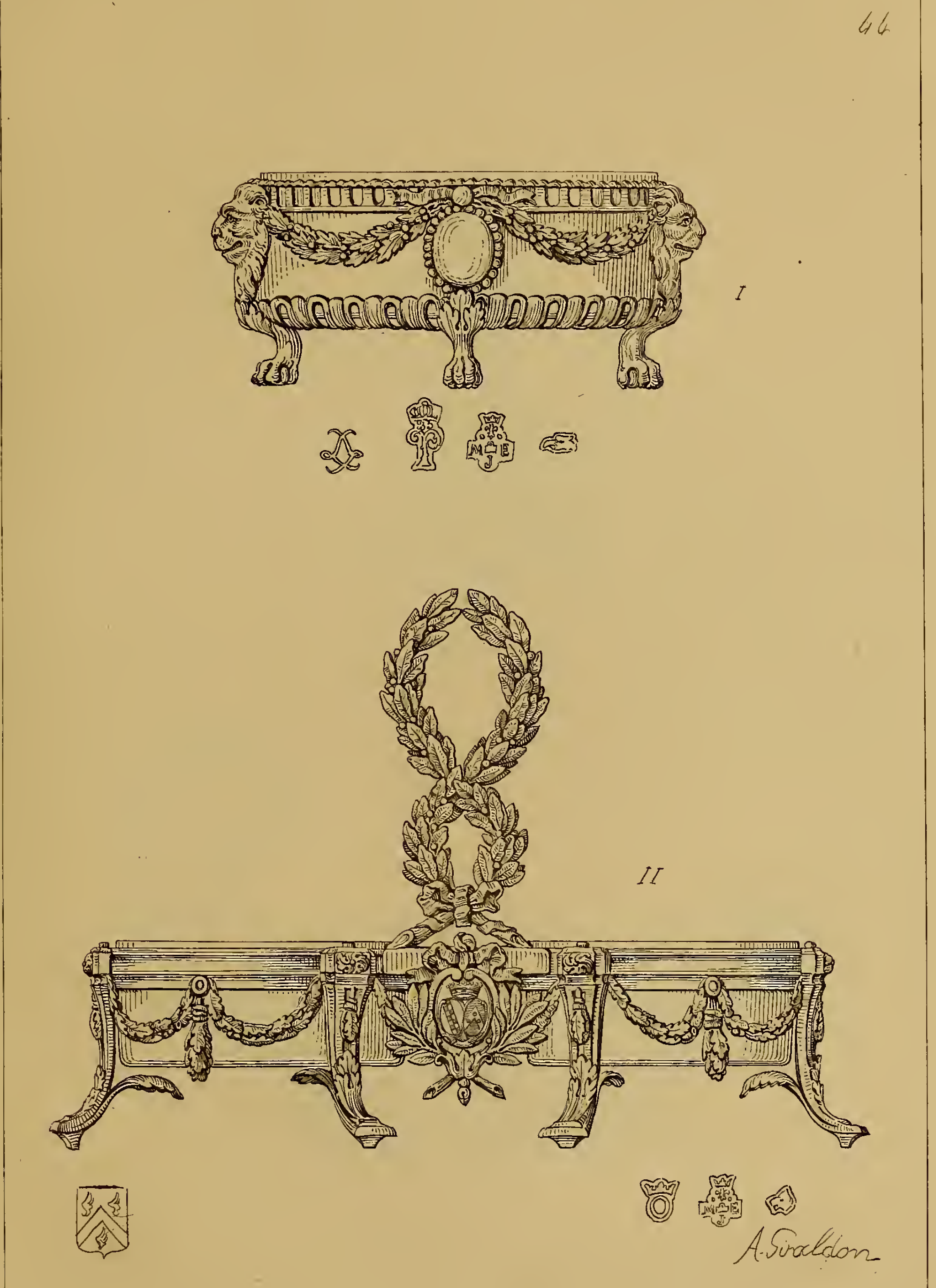
A. Giraldon

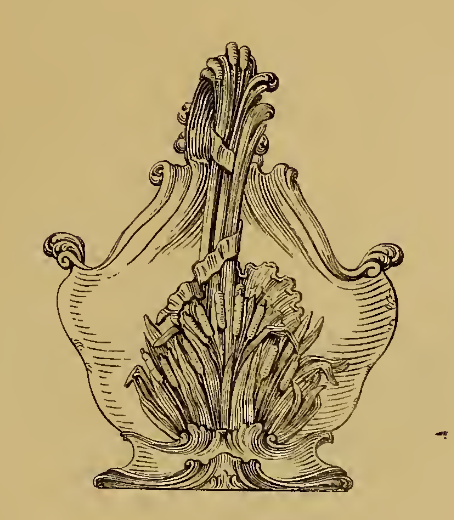

41
Giraldon

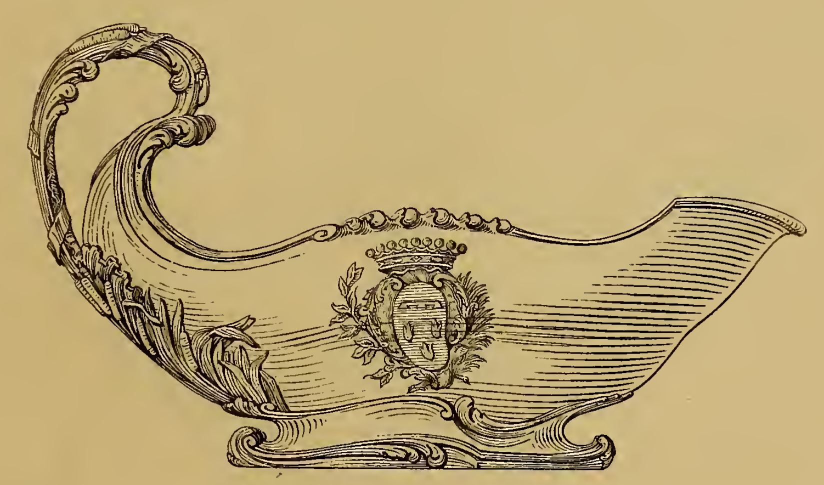

42
I
II



A. Giraldon

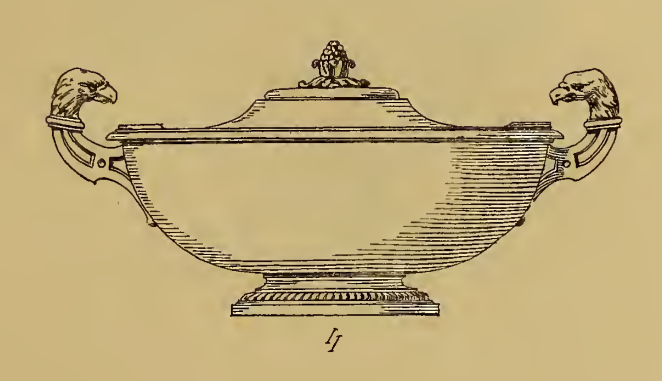

44
I
II
A. Giraldon



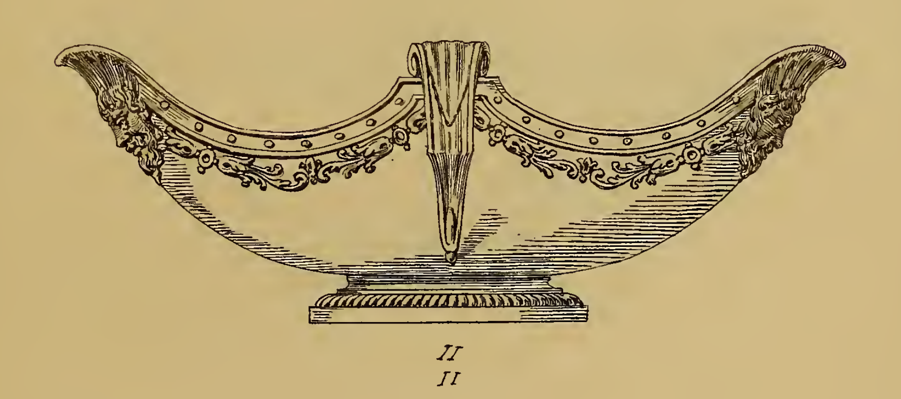




A Giraldon



I

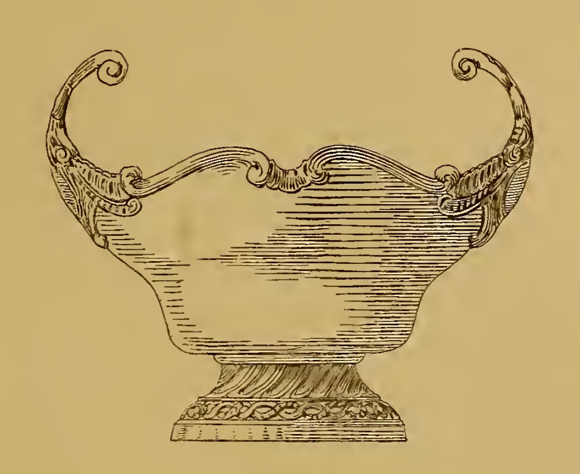


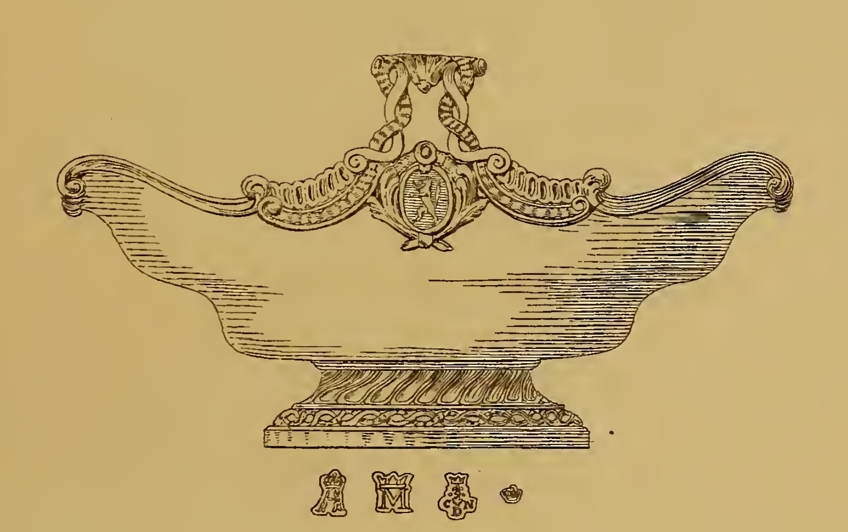
II

II



A. Giraldon







A. Giraldon





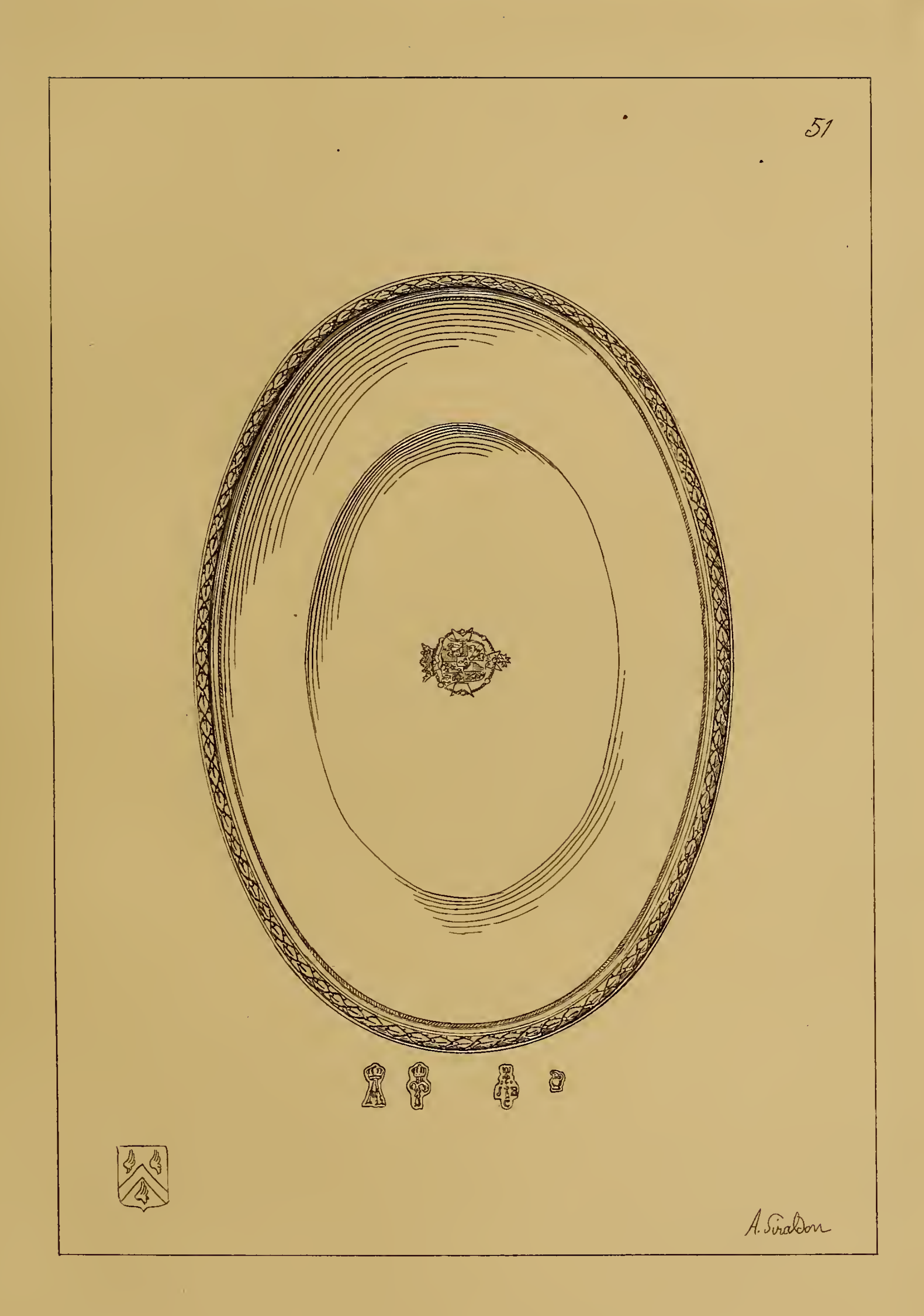


A. Giraldon





A. Giraldon

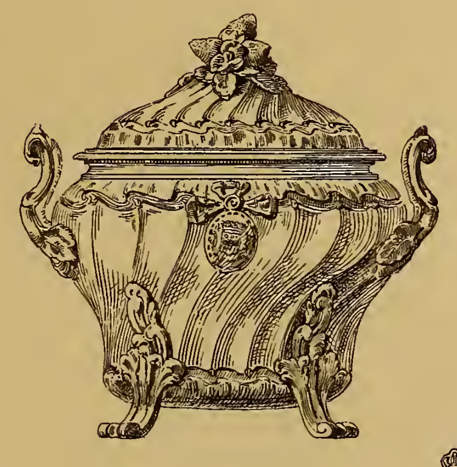

A. Giraldon





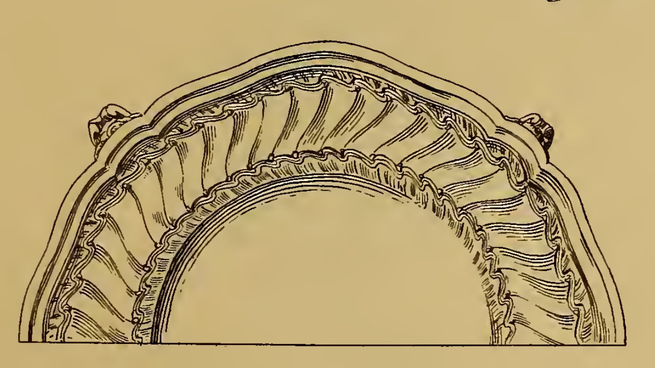
A. Giraldon


53
A. Giraldon



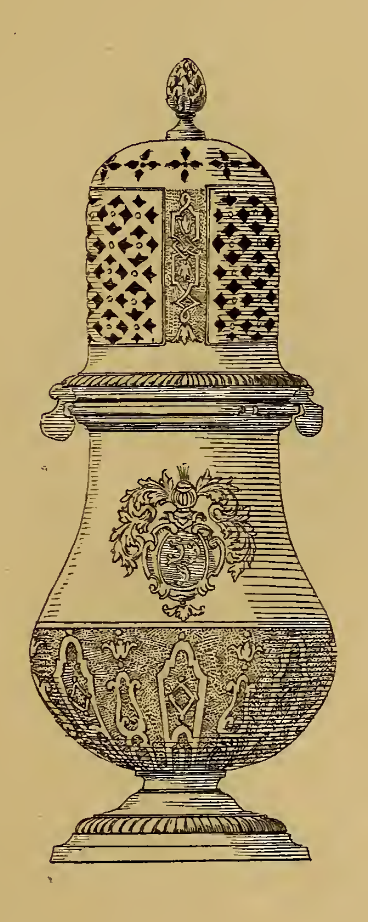








A. Giraldon





A. Giraldon





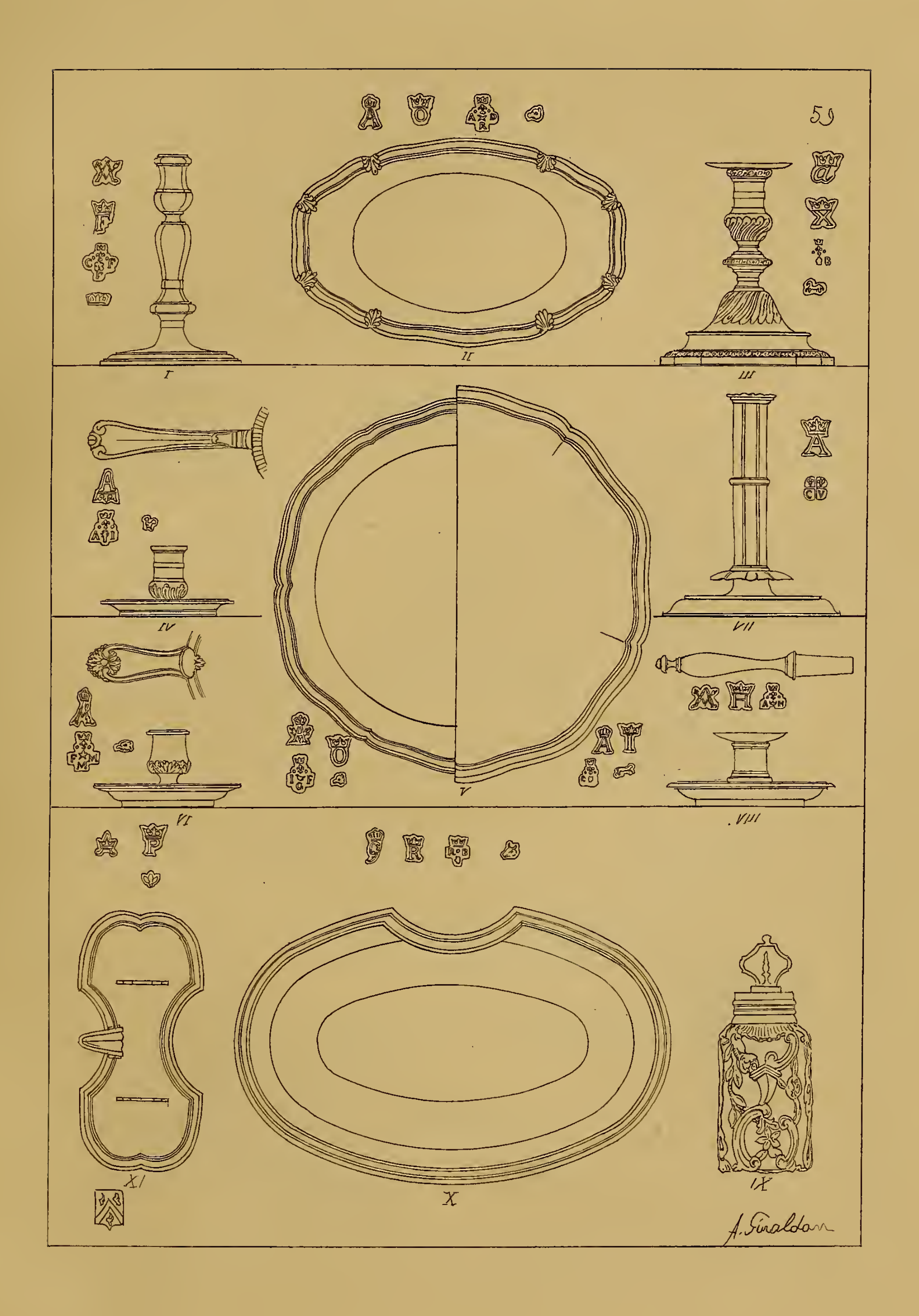
A. Giraldon



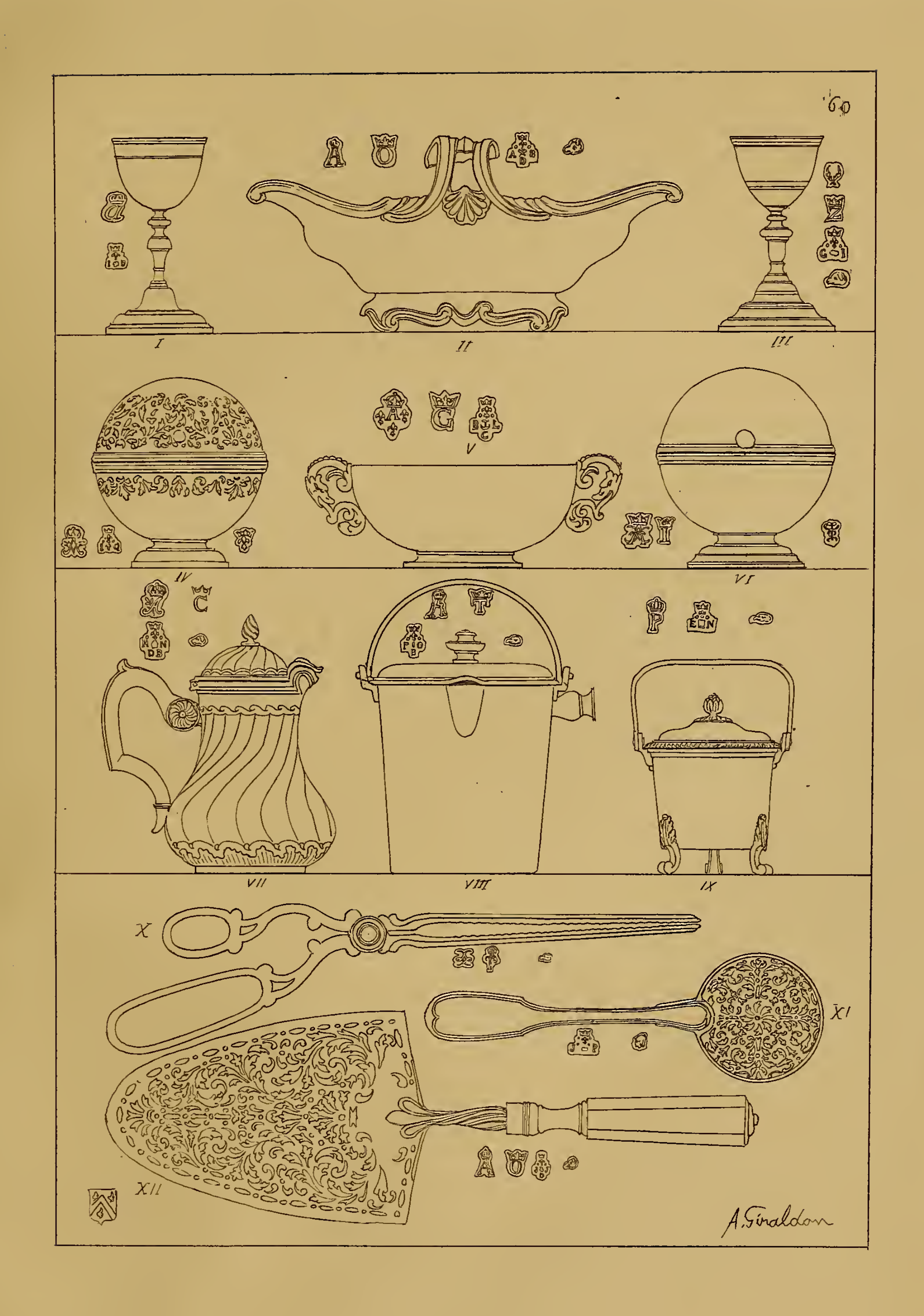


A. Giraldon





5
I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI
A. Giraldon


60
I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI
XII
A. Giraldon

3 9088 00041 1868
SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES